

Le Tiers-Ordre et l'action sociale



AR un mandement que tout le pays a lu avec admiration Monseigneur l'Archevêque de Québec vient de jeter les bases doctrinales et pratiques de l'action sociale catholique dans son diocèse. Un

Directeur, aussi remarquable par sa compétence et son talent que par son zèle et son désintéressement, M. l'abbé Roy est mis à la tête de l'Œuvre.

Par une lettre autographe le Souverain Pontife Pie X loue et encourage l'organisation naissante et insiste sur les grands principes qui doivent diriger le journal catholique, lequel doit être, en effet, la partie la plus délicate comme la plus essentielle de toute l'Œuvre. Un programme vient d'être publié par M. l'abbé Roy, qui nous détaille le but de l'Œuvre et les moyens nécessaires pour l'atteindre.

Il faut développer le sens catholique; faire l'éducation de la conscience sociale du peuple, étudier les questions sociales et faire connaître le mouvement social chrétien dans le monde entier. Les moyens seront les cercles d'étude, les conférences et les congrès, la presse et surtout le journal quotidien franchement et uniquement catholique. Dans l'ordre del'action, il s'agira d'organiser, d'unir et d'orienter les associations déjà existantes qui groupent toutes les forces sociales du pays, c'est-à-dire les associations religieuses, celles d'hygiène morale, de bienfaisance, les sociétés ouvrières et professionnelles et les associations d'ordre économique.

Il va de soi que les Tertiaires ont leur rôle à remplir dans cette Action catholique et sociale. Je dirai même que le Tiers-Ordre n'est pas autre chose que l'action catholique et que la Règle des Tertiaires en est un programme complet. L'action catholique, dit le Souverain Pontife Pie X dans sa première Encyclique, où il expose son dessein de tout restaurer dans le Christ, c'est un action « qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi, ni sur ses avantages terrestres. » Ces lignes résument la Règle du Tiers-Ordre.

On le voit, l'action catholique, dès lors qu'elle existe, est sociale, comme la religion catholique est une religion éminemment sociale. Le divin fondateur de notre religion, en l'établissant dans le monde, a créé un vaste mouvement qui a peu à peu renouvelé la société. Ce ne fut pas seulement une religion nouvelle qui s'établit, mais aussi un ordre social nouveau.

Pourquoi le catholicisme est-il ainsi une religion sociale? Parce que seul dans l'histoire, il nous a apporté, avec le dogme de la paternité divine le fondement solide et éternel de la fraternité (humaine; parce qu'il est universel et fait pour la société humaine tout entière; parce qu'étant la religion de la justice et de l'amour, il possède à l'avance et dès sa première heure, le dernier mot de toutes les questions relatives à la société qui pourront surgir à travers l'histoire et à travers le monde.

Ce qu'est le catholicisme, le Tiers-Ordre l'est pareillement car l'insigne but du Tiers-Ordre est de faire de vrais chrétiens.

En lui 1 une pra dire de ment cl ciscain Tiers-O catholiq le trône bien, co génie d plus tare dans le que. Ce fraternit pacifiant cides et et tyran gieuse d

> velées d Tiers-On rence qu moi, c'es faire rev la pratic atteindre François Pontife I

Cela r

jusqu'à p lique. Il Lorsque plicité et dangerer lez sur v feuilles c

Voilà

ordre de associasociales es d'hyet pro-

olir dans que le olique et complet. dans sa t restauéserve à s et des : hardieformes, s. » Ces

iste, est on émigion, en vement ulement e social

sociale? le dogel de la pour la on de la remière ves à la avers la

ement ;

En lui nous n'avons pas seulement une association pieuse ou une pratique de dévotion, mais une institution sociale, et, au dire de tous les historiens, rien n'a tant ressemblé au mouvement chrétien des premiers siècles, que le mouvement franciscain des XIIIº et XIVº. Saint François en établissant le Tiers-Ordre avait-il en vue ce grand mouvement social et catholique qui fit reculer les empereurs allemands et raffermit le trône du Souverain Pontife avec l'autorité de l'Eglise? Ou bien, comme certains le disent, fut-ce là une des intuitions de génie du cardinal Hugolin, son ami et protecteur qui devint plus tard Grégoire IX? Il importe peu. Saint François créait dans le monde une association imprégnée d'esprit évangélique. Cet esprit lui communiquait un souffle de liberté et de fraternité chrétiennes, de charité et d'union, une influence pacifiante au milieu d'une société divisée par des luttes fratricides et souillée par les violences des grands qui opprimaient et tyrannisaient les petits. De là l'association purement religieuse devenait une puissante institution sociale.

Cela nous explique les recommandations tant de fois renouvelées de Léon XIII engageant les fidèles à entrer dans le Tiers-Ordre de saint François, et la parole singulière en apparence qu'on lui entendit prononcer: « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre de saint François. » Pour lui, il fallait faire revenir le monde à l'Evangile, aux enseignements et à la pratique de l'Evangile; or le, moyen le plus efficace pour atteindre ce but, lui semblait être le Tiers-Ordre de saint François. C'est bien le même but que poursuit Notre bien-aimé Pontife Pie X: Instaurare omnia in Christo.

Voilà donc, chers Tertiaires, que, sans le savoir, vous faisiez jusqu'à présent et vous faites encore de l'action sociale catholique. Il vous suffit pour cela d'être fidèles à votre Règle. Lorsque vous donnez à votre prochain l'exemple de la simplicité et de la modération; lorsque vous fuyez les théâtres dangereux, les bals et les repas licencieux, lorsque vous veillez sur vos lectures et ne recevez dans vos maisons que des feuilles ou des livres vraiment catholiques; lorsque suivant

la mesure de votre influence vous! vous appliquez à pacifier autour de vous les esprits divisés ou les cœurs aigris; lorsque vous mettez des ressources en commun pour le soutien des pauvres ou des infirmes qui sont parmi vous, etc. etc..... lorsque, en un mot, vous pratiquez votre Règle, vous faites de l'action catholique, sociale.

Ce n'est pas tout le monde qui peut agir sur la société comme telle, il faut pour cela de l'autorité ou de l'influence. Mais chacun peut avoir de l'action sur quelques-uns des individus qui l'entourent; et comme en définitive la société n'est que l'ensemble des individus, il se trouve que chacun pour une petite part, agit sur la société. Il est des gens qui ont du social plein la bouche, c'est de la justice sociale, c'est du progrès social, c'est du mouvement social, etc.... et ils se figurent que, pour en avoir beaucoup parlé, ils ont fait avancer la question sociale! Un pauvre ouvrier qui a donné un bon conseil à son voisin, lui a communiqué une feuille ou une brochure catholique, une humble femme qui a consolé un malheureux ou fait la charité à un pauvre, ont fait bien plus pour la société que ce prêcheur social.

Néanmoins « à notre époque où les questions sociales se posent plus nombreuses et plus complexes que jamais, où le peuple prend une plus large part à l'administration des affaires, » l'action des individus sur d'autres individus n'est plus suffisante. Il faut l'union des bonnes volontés et la direction des efforts communs vers un but. C'est le rôle des associations, qui ont d'autant plus d'influence pour le bien social qu'elles sont plus nombreuses, mieux composées et mieux dirigées. Le Tiers-Ordre ici encore se présente comme une association forte par le nombre, par la qualité morale de ses membres, par sa discipline, capable par conséquent d'une puissante action sociale.

Ce n'est pas à lui précisément de créer les œuvres, et il n'est pas lui-même une œuvre; mais il forme les chrétiens pour toutes les œuvres et il est prêt à entreprendre celles que d'autres initiatives n'auraient pas créées. En formant les soutiens d les fait certain

Quel sociales dessus des bes qui voi occasion rience o pline que c'est le au bien Cette

Ordre 1 c'est sa c'est-à-c des œuv tent pre plus pe Françoi

De p se lance de cette catholiq tronages rurales, e qui a eu persécut des cong mes et d res, on a ternités, qu'on ve et de to porter ve pacifier lorsque ien des

société
fluence.
es indité n'est
n pour
jui ont
'est du
t ils se
ivancer
un bon
ne bron malis pour

ales se s, où le s affaist plus rection ations, ju'elles irigées. ciation mbres, issante

rétiens es que es soutiens des œuvres, il fait mieux que d'en entreprendre une, il les fait toutes. Et les ouvriers de toutes les œuvres, il est certain qu'il les forme.

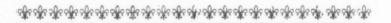
Quelle vertu faut-il à ceux qui se consacrent aux œuvres sociales, comme à toutes les œuvres de zèle? Il leur faut pardessus tout l'abnégation. Le zèle, l'enthousiasme, l'intelligence des besoins présents créent des œuvres: c'est facile! Ceux à qui vous les confiez n'ont pas l'abnégation qui dans mille occasions sera indispensable, l'œuvre croulera. C'est l'expérience de tous les jours. Dans les associations, c'est la discipline qu'il faut avec l'union. Or, la discipline c'est l'abnégation, c'est le renoncement au moi, c'est le sacrifice de tout soi-même au bien commun.

Cette abnégation, vertu éminemment évangélique, le Tiers-Ordre prétend l'inculquer à ses membres. C'est son esprit, c'est sa grâce spéciale : il est le Tiers-Ordre de la pénitence, c'est-à-dire du renoncement, de l'abnégation. Ceux qui font des œuvres le savent bien et quand ils se comptent, ils constatent presque toujours que les plus zélés, les plus actifs et les plus persévérants d'entre eux sont les Tertiaires de saint François.

De plus, le Tiers-Ordre, comme tel, sait quand il le faut se lancer dans l'action. En France, par exemple, au milieu de cette floraison incomparable d'œuvres sociales: presse catholique, cercles d'hommes, associations de jeunesse, patronages, cercles d'études, écoles et hôpitaux libres, caisses rurales, etc... etc... qui a signalé la fin du XIX^e siècle et qui a eu le don d'exciter la fureur de l'impiété et de hâter la persécution, on a vu les Tertiaires faire leur large part. Dans des congrès mémorables où se trouvait réunie l'élite des hommes et des femmes d'œuvres surpris de se savoir tous Tertiaires, on a pu faire le bilan des œuvres entreprises par les Fraternités, et c'est avec une ardeur qu'il fallait plutôt modérer, qu'on voyait ces enfants de saint François de toute classe et de toute condition, fidèles au mot d'ordre du Pape, se porter vers le peuple et se dévouer à toutes les œuvres sociales.

Entendez bien cela, chers Tertiaires, formez-vous de plus en plus à la pratique fidèle de votre Règle, pénétrez-vous toujours davantage de son esprit et quand l'heure sonnera où l'on demandera votre concours direct pour les œuvres de l'action sociale catholique, vous serez prêts.

C.-M.



Za mort de Sainte Claire (1)

TO CONTRACT WATER AND PROPERTY WATER AND PROPERTY WATER AND PROPERTY WATER AND PROPERTY AND PROP

Madame sainte Claire — ô douleur — agonise! Le pape Innocent IV est venu la bénir. Et devant cette vie humble qui va finir

Veillent les douces sœurs de saint François d'Assise.

Madame sainte Claire en mourant s'angélise : Elle a martyrisé sa chair en souvenir De Jésus qui souffrit pour sauver l'avenir. Dans le soupir dernier son vœu se réalise.

Tandis qu'à son chevet se lamente le chœur Des filles dont elle a divinisé le cœur, Orphelines pleurant, toutes seules, leur mère,

Son âme, lys d'argent, monte et va se planter, — Fleur promise, depuis les temps, à la lumière, — Dans le jardin du ciel, pendant l'éternité!

ALBERT LOZEAU

(1) « La vie et légende de Madame Saincte Claire, par le Frère Mineur François Dupuis. — 1563. » Editée par Arnold Goffin.





re, » futnage de Vierge. se soum volontai divin Re C'est ce

En eff Vierge, a taux tou voix pou « C'ess qui n'a p Dieu viv.

tre tressa

ges chan Puissance ter leur t les Chéru l'Eden a Paradis q que l'arbi verte. Au n'a jamais turelles, a

L'Assomption de Marie

ET SA ROYAUTÉ SUR L'UNIVERS



DAM, fidèle à Dieu, n'aurait pas été sujet à la mort. L'immortalité, qui n'est pas naturelle à l'homme, lui avait été promise comme récompense de son obéissance; mais Adam transgresse la défense de Dieu et il tombe sous l'empire de la mort. Celle-ci exerce désormais tous ses droits: «Tu es poussière et tu retourneras en poussiè-

re, » fut-il dit à l'homme coupable. Cette immortalité, qui était l'apanage de l'innocence, devait faire partie de la dot de la Très Sainte Vierge. Celle-ci ne pouvait être soumise à la mort qu'autant qu'elle se soumettrait au péché; pour imiter son divin Fils, Marie a accepté volontairement la mort, elle pouvait, pour marcher sur les traces du divin Ressuscité, ne pas se soumettre à la corruption du tombeau. C'est ce qu'elle a fait.

En effet, l'Eglise tout entière chante l'Assomption de la Très Sainte Vierge, et c'est merveille d'entendre les accents lyriques des Orientaux tout particulièrement. Ecoutons celui dont l'Église emprunte la voix pour glorifier le triomphe de Marie :

« C'est aujourd'hui qu'a été déposée dans le Temple du Seigneur qui n'a pas été bâti de mains d'hommes, l'arche sainte et animée du Dieu vivant qui a conçu le Créateur dans son sein. David son ancêtre tressaille de joie; les anges partagent son allégresse; les archanges chantent Marie; les Vertus la glorifient; les Principautés et les Puissances sont transportées de joie; les Dominations laissent éclater leur bonheur. Pour les Trônes, c'est un jour de fête solennelle, les Chérubins louent Marie; les Séraphins la glorifient. Aujourd'hui l'Eden a reçu le Paradis animé du nouvel Adam; c'est dans ce Paradis qu'a été rapportée la sentence de notre condamnation: là, que l'arbre de vie a été planté; là, que notre nudité a été recouverte. Aujourd'hui la Vierge Immaculée, que nulle affection terrestre n'a jamais souillée, mais qui a toujours vécu dans les pensées surnaturelles, a échappé à la sentence générale de retourner en poussière.

कि और और क

de plus us tou-

era où

MAN NOW

Assise.

U

le Frère

Véritable ciel vivant, elle est placée dans le tabernacle céleste. Comment, en effet, pouvait-elle mourir celle de qui a découlé la vie véritable sur nous tous? Sans doute, elle s'est soumise à la loi portée par Celui qu'elle a enfanté; fille du vieil Adam, elle s'est soumise à l'antique sentence; car son Fils, qui est la vie, n'a pas voulu s'y soustraire; mais, Mère du Dieu Vivant elle a été transportée, avec raison, en sa présence (1). »

L'Assomption de la Sainte Vierge, sa préservation de la corruption du tombeau, se présentent donc à nous, non comme une faveur de pure libéralité, mais comme une récompense méritée par la fidélité de Marie. La Mère de Dieu a fait le sacrifice volontaire de l'immortalité; elle a conservé le droit à l'incorruption du tombeau et à la résurrection.

L'Assomption que nous fait chanter l'Eglise est donc une conséquence de la Royauté de Marie, le couronnement, pouvons-nous dire, de la Royauté.

Ne faut-il pas voir une intuition de cette vérité dans le choix de cette fête, aux siècles passés, pour proclamer Marie Reine de la France?

Louis XIII avait consacré notre ancienne patrie à la Mère de Dieu, et Marie était devenue tout spécialement Reine de France.

Tous les ans, au jour de l'Assomption, dans chaque paroisse du royaume, on ratifiait le vœu du Roi.

Dans l'oraison qui se récitait à cette occasion : on disait du roi très chrétien des Francs, de son peuple fidèle, et de tout le royaume : « ils se soumettent eux-mêmes à l'empire de cette bienheureuse Vierge ; ils se dévouent, s'engagent et se consacrent à son service. » O Marie, notre reine, priez pour nous!

Quels sont nos rapports avec Marie par suite de sa royauté?

Examinons la multiplicité et la profondeur de ses droits et nous saisirons mieux les rappors qui existent entre Marie et nous.

On devient roi par droit de conquête, comme par élection ou par hérédité.

Mais, remarque importante, si le roi, dans l'ordre établi par la Providence, est nécessaire pour constituer une société, le royaume n'est

⁽¹⁾ Saint Jean Damascène, Orat 2a de Dormit. B. M. V.

céleste. ¿ la vie i portée umise à oulu s'y ¿e, avec

corrupe faveur la fidéde l'imeau et à

e conséns-nous

:hoix de e de la

ère de ance.

du roi yaume : ieureuse ervice. »

é? et nous

ou par

r la Prone n'est



T. ITTENBACH

MARIE, REINE DE L'UNIVERS 318

pas fait Il n'e

et les ar nous dit le ciel fu

Voyez nous son La fle

Le ru par elle.

L'abe qui a bu recherch

La mo Car dan mois l'er

Et cer que l'enf seau cel

Qui prelient la qu'elle ti qu'elle e

Mais, jusqu'à u aucune o me relie

La sou pluie du laisse sou

La fler c'est la la de son c

L'enfa ne saura âme dire

Mais l

pas fait pour lui, c'est le roi qui est fait pour le royaume.

Il n'en est pas de même dans cette royauté de Matie. Les hommes et les anges sont faits pour elle : « C'est à cause de la Mère de Dieu, nous dit saint Isidore de Thessalonique, que l'homme fut créé, que le ciel fut déployé sur notre tête. »

Voyez donc la souveraineté profonde qui découle de cette vérité : nous sommes faits pour Marie!

La fleur appartient à la tige, car l'aliment lui vient des racines.

Le ruisseau est bien l'appartenance de la source : il n'existe que par elle.

L'abeille peut dire du miel : C'est ma propriété. N'est-ce pas elle qui a butiné, elle qui a pétri le pollen et en a fait cette nourriture recherchée de l'homme?

La mère appelle *mon* enfant l'être qu'elle a porté dans son sein. Car dans cet enfant il y a de la substance de la mère, pendant des mois l'enfant tire sa vie de la vie de sa mère.

Et cependant, ô Marie! Je suis plus profondément votre propriété que l'enfant n'est celle de sa mère, le miel celle de l'abeille, le ruisseau celle de la source!

Qui pourrait sonder toute la profondeur des dépendances qui relient la créature au Créateur? C'est par toutes les fibres de son être qu'elle tient à son Auteur; car c'est de Lui qu'elle tient tout ce qu'elle est.

Mais, ô Marie! Dieu en me créant pour vous a voulu vous revêtir, jusqu'à un certain point, de son domaine absolu sur tous les êtres et aucune dépendance autour de moi ne saurait se comparer à celle qui me relie à votre Royauté.

La source ne saurait se vanter de produire le ruisseau. C'est la pluie du ciel, les réservoirs de la terre qui fournissent l'eau qu'elle laisse sourdre.

La fleur n'est pas redevable de son éclat à la tige uniquement; c'est la lumière, c'est l'astre du jour qui donnent à la rose la fraîcheur de son coloris; au lis, son éclatante blancheur.

L'enfant lui-même, tout en exprimant sa reconnaissance à la mère, ne saurait oublier la partie la plus noble de son être; il tient son âme directement de celui qui est le Maître de la vie et de la mort.

Mais lorsque je me mets en face de vous, ô Reine de la création, aucune de ces réserves ne se présente à mon esprit. Votre Royauté,

ainsi l'a décrété le Tout-Puissant, est aussi vaste que celui de la Trinité; votre Royaume vous appartient comme la créature est l'appartenance du Créateur; ainsi l'a voulu son amour pour vous!

Accepter sans cesse les hommages du ciel et de la terre, des anges et des hommes qui se reconnaissent créés pour la glorifier, telle est l'occupation incessante de la Mère de Dieu!

Quelle joie pour nous de contempler notre Mère si puissante! Elle commande au ciel, sur la terre et dans les enfers. Tout ce qui est pure créature est tenu de lui obéir, et ses ordres sont excutés à la lettre par les anges et par les bienheureux, comme aussi par les puissances infernales et par les créatures privées de raison.

L'homme seul, tant qu'il est sur la terre, peut lui résister. Il est laissé à son libre arbitre. Echapper à l'empire de Marie, c'est se préparer une ruine éternelle. Au contraire, c'est s'assurer la béatitude que de reconnaître les droits de la Reine et d'obéir à ses lois.

Soyez donc, ô Marie, notre Reine très aimée et toujours obéie! Marie, reine de la création, préparez le règne social du Christ! Fr. Chr., O. F. M. (1)



ne cause de béatification chère à l'Ordre Séraphique. — Le R. P. François Paolini, O. F. M., postulateur général des causes de béatification, vient d'adresser aux Supérieurs et aux membres de la famille franciscaine, un intéressant document relatif à la béatification du Souverain Pontife Pie IX, qui appartenait, on le sait, au Tiers-Ordre de saint François. L'ouverture de cette cause désormais célèbre a eu lieu à Rome le 11 février 1907, au palais du Vicariat, sous la présidence de S. E. le Cardinal Respighi, Vicaire de Sa Sainteté. Voici les traits de l'in-

portan Tertiai nation ger au sur le 1 de Spo de sa reux I Démét Saint-F saint I Barcele déjà éle ment, Tiers-C ciscain 1846, 2 du cou les Frè lut très ple, pa sujet de

> le œcu Saint l Immac gager d pour o

francisc

la conc

⁽¹⁾ Dans l'opuscule : MARIE, REINE DE LA CRÉATION.

e la Tril'appar-

es anges telle est

ce qui ccutés à par les

:. Il est se prétatitude

péie! rist!



Séraostuladresser scaine, n Pon-Fran-Rome S. E. le l'inportante lettre du R. P. Postulateur, qui intéresseront davantage les Tertiaires. C'est en l'année 1821, deux ans seulement après son ordination sacerdotale, que l'abbé Jean-Marie Mastaï Feretti, se fit agréger au Tiers-Ordre, à Rome même, au couvent de Saint-Bonaventure, sur le Palatin. En 1829, alors qu'il était depuis deux ans Archevêque de Spolète, il fit sa profession régulière au couvent des Franciscains de sa ville archiépiscopale, illustré jadis par les vertus des Bienheureux Léopold de Gaiches, Antoine de Pise, François de Pavie, et Démétrius. Le visiteur qui pénètre aujourd'hui dans le couvent de Saint-Bonaventure de Rome, tout parfumé encore des vertus de saint Léonard de Port-Maurice, du Bienheureux Bonaventure de Barcelone et du Vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne, où Pie IX, déjà élevé au souverain Pontificat, aimait lui aussi à se rendre fréquemment, peut y lire deux inscriptions qui rappellent l'entrée dans le Tiers-Ordre du Grand Pontife, et le souvenir de ses visites aux Franciscains. A ce sujet nous aimons à signaler que le 30 novembre 1846, alors que Pie IX priait avec dévotion dans un petit oratoire du couvent, autrefois la cellule de saint Léonard de Port-Maurice, les Frères Mineurs lui remirent une lettre autographe du Saint qu'il lut très attentivement. Saint Léonard y expose un moyen très simple, par lequel on pourrait avoir l'opinion de l'Eglise universelle au sujet de l'Immaculée-Conception de Marie, sans recourir à un concile œcuménique. De fait, Pie 1X employa le moyen proposé par Saint Léonard quand il définit dogme catholique la Conception-Immaculée de la Très Sainte Vierge en 1854. Ceci ne pourra qu'engager davantage les enfants de Saint-François à redoubler de prières pour obtenir la béatification de l'Immortel Pie IX que l'Ordre franciscain peut à plus d'un titre revendiquer comme sien. Telle est la conclusion du T. Rév. P. Postulateur.

ROMANUS



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Terre-Sainte

ROIS navires de guerre autrichiens jetèrent dernièrement l'ancre devant Jaffa.

Par une belle après-midi, une partie des officiers et des équipages se rendirent par chemin de fer à Jérusalem où les auto-

rités religieuses et civiles leur souhaitèrent la bienvenue.

Puis, fanfare en tête, le bataillon des marins se rendit par la porte de Jaffa à l'église du Saint-Sépulcre. A la porte de l'église M. le contreamiral von Ziegler fut reçu par le T. R. P. Custode, et à l'intérieur, devant la petite chapelle du Saint-Sépulcre, un Père Franciscain autrichien salua les pèlerins dans leur langue maternelle. Ensuite, tous se retirèrent partie à Casa nuova, maison des pèlerins tenue par les RR. PP. Franciscains, partie dans la maison spécialement destinée aux pèlerins de nationalité autrichienne.

Pendant les cinq jours que les matelots restèrent à Jérusalem ils visitèrent successivement tous les sanctuaires de la ville sainte. Une des scènes les plus impressionnantes de ce pèlerinage fut certainement le Chemin de la Croix que les marins firent en corps sous le commandement de leurs officiers et sous la direction de leur chapelain militaire qui récitait, à chaque station, les prières accoutumées.

Après une petite excursion à Bethléem et à Saint-Jean-des-Monts, les pèlerins se préparèrent à partir. Mais avant leur départ, le T. R. P. Custode fit remettre à M. le contre-amiral des souvenirs pour tous les officiers de l'escadre, ainsi qu'une caisse de 2000 chapelets pour les matelots restés à Jaffa.

A peine les marins eurent-ils quitté la ville, qu'on vit arriver un pèlerinage anglais de 110 personnes, sous la conduite de Mgr Brindle, qui allaient vénérer, à leur tour, les différents sanctuaires sanctifiés par la présence du Divin Maître.

Centenaire de la Canonisation de quatre de nos Saints

E 24 mai de cette année, l'Ordre Séraphique tout entier célébrait avec joie le premier centenaire de la canonisation de saint Benoît de Philadelphie, Frère Mineur, de sainte Colette, Vierge Clarisse, de sainte

Hyacinfi Mérici, familles d'allégre on en a plieu à Pa sent des déjà sigr où le cor tion, bie Par suite de juin l

et je gneur l'a nent Pris

vêtait les
philosopi
prêtre, se
pelé en I
disciples
non moir
teur dans
gardien.
l'Espagn
tiques le
Latran le
C'est li

qu'il rest séminair qui n'ava de Comp l'empêch un hôpit réunit un Joseph, d'œuvres nombreu toutes le

au Consi

ent l'an-

es équies auto-

contredevant en salua retirèc. Franrins de

ils visine des nent le mandeaire qui

nts, les P. Cusofficiers ots res-

n pèledle, qui s par la

aints

it avec le Phisainte Hyacinshe Mariscotti du Tiers-Ordre régulier et de sainte Angèle de Mérici, qui fit profession dans le Tiers-Ordre séculier. Chacune des familles du grand Ordre franciscain avait donc sa part de gloire et d'allégresse, et c'était là le cachet spécial de cette canonisation comme on en a peu vues dans l'histoire de l'Ordre. Des fêtes solennelles ont eu lieu à Palerme en Sicile pour saint Benoît; à Bruges et à Gand où reposent des reliques de sainte Colette, ainsi qu'à Corbie comme nous l'avons déjà signalé, pour l'illustre Réformatrice des Pauvres Dames; à Brescia, où le corps de sainte Angèle de Mérici est exposé intact et sans corruption, bien que l'on n'ait pu trouver la moindre trace d'embaumement. Par suite de diverses circonstances, la ville de Viterbe a renvoyé au mois de juin les fêtes du centenaire de sainte Hyacinthe.

S. E. le Cardinal Grégoire Aguirre, O. F. M.

et joyeuse nouvelle de l'élévation au Cardinalat de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Burgos. Voici un bref aperçu de la vie de l'éminent Prince de l'Eglise.

Il naquit à Pola de Gordon en Espagne le 12 mars 1835. En 1856 il revêtait les livrées de Frère Mineur au couvent de Pastrana. Ses succès en philosophie et en théologie furent des plus brillants. A peine ordonné prêtre, ses Supérieurs l'envoyèrent en mission aux Iles Philippines. Rappelé en Espagne il professa la Théologie et le droit canon devant des disciples qui se souviennent encore de la science profonde et de la piété non moins grande de leur Lecteur. Il fit valoir ses qualités d'administrateur dans les collèges de Consuegra y Pueblo et d'Almagro dont il fut gardien. Les services signalés qu'il rendit à son Ordre, à l'Eglise et à l'Espagne, non moins que sa compétence dans les sciences ecclésiastiques le firent appeler à Rome, pour y remplir dans la basilique de Latran les fonctions de Pénitencier.

C'est là que S. S. Léon XIII vint le chercher pour le préconiser au Consistoire du 27 mars 1885, évêque de Lugo. Durant les neuf années qu'il resta à la tête de cet immense diocèse, il fit construire un nouveau séminaire plus vaste et plus commode, réunit un Synode diocésain, ce qui n'avait pas eu lieu depuis 200 ans, et fut l'âme du Concile Provincial de Compostelle. Sa nomination à l'archevêché de Burgos, le 21 mai 1894, l'empêcha d'exécuter le projet qu'il méditait depuis longtemps, de fonder un hôpital. A Burgos il se dépensa aussi sans compter. Tour à tour il réunit un Synode, puis un Concile Provincial, fonde le Séminaire Saint-Joseph, préside un Congrès national catholique, entreprend quantité d'œuvres de charité et d'éducation, ce qui ne l'empêche pas de faire de nombreuses tournées pastorales, prêchant, confessant et confirmant dans toutes les églises paroissiales.

A la nouvelle de sa promotion au Cardinalat le Rme Père Denys-Schuler s'est fait, en sa qualité de Ministre général, l'interprète de tous les membres de la famille séraphique pour offrir à Mgr Aguirre les félicitations et les souhaits de l'Ordre entier. Aussitôt cette lettre recue Mgr Aguirre a répondu au Père Général pour le remercier de sa démarche si pleine de délicatesse, et l'assura de son indéfectible dévouement à sa personne et aux trois Ordres franciscains. Quelques lignes seulement suffiront à nous faire connaître le cardinal franciscain: "De toutes les félicitations que m'a values mon élévation imméritée à la dignité cardinalice celles qui me sont les plus agréables et celles que j'estime le plus sont les vôtres, Révérendissime Père; car en vous, successeur de saint François, je vois, j'aime et je vénère le trèssaint Patriarche de notre Institut religieux dont personne ne chantera dignement les louanges. Cette pourpre sacrée des Cardinaux romains mecouvre de confusion, car tout le monde sait que je ne la mérite pas et si je la reçois volontiers quand même, c'est qu'elle décore notre humble habit auquel par une disposition de la divine Providence, je dois tout cet honneur...'

Au Révérendissime Père Général s'unissent pour offrir les félicitations les plus cordiales et les vœux les plus sincères à Son Em. Mgr Grégoire-Marie Aguirre tous ses confrères d'un Ordre qu'il aime tant.

CANADA

Pèlerinage du Tiers-Ordre de Montréal

à Sainte-Anne de Beaupré

OTRE pèlerinage annuel à la bonne Sainte-Anne pour les Sœurset amies du Tiers-Ordre a eu lieu le 8, 9, et 10 juin. Pénitence, Prière! Telle était la devise de l'insigne qu'elles portaient toutes fièrement et jamais programme ne fut mieux réalisé. Il serait bien difficile, en effet, de mettre plus de bonne volonté, d'entrain, de persévérance à la prière que n'en ont mis nos chères pèlerines.

Tous ceux qui prennent part à nos pèlerinages savent à quoi s'en tenir là-dessus, et ce qui les attend. Depuis le commencement jusqu'à la fincient une suite ininterrompue de prières, de chants, de prédications, d'exercices de toutes sortes qui en font véritablement une prière continuelle. N'est-ce pas, du reste, ce qu'ils recherchent? Oh! qu'il est beau! qu'il est doux! qu'il est consolant! de voir, d'entendre ces foules priant avec cet accent, cette ardeur, cet entrain particulier que l'on ne trouve-guère que dans les pèlerinages et les circonstances analogues!

Oui, tout cela est magnifique, mais naturellement ne va pas sans fatigue. C'est là avec les autres inconvénients du bateau (le manque d'espace, la g côté péni nage dans il lui man été servis nients et Dieu nous rinage n'e arrêter pa rance! A enfants d fait mauva ce n'en se l'heure in poumons prend ma temps not tuelles d'e n'en dimi par les re béni par obtenues. caractère rines, mai pas y voir sainte An matin. Se au sanctu tion de g Table.

pagné Directeur, qui lui son mauvais te tructions.

Suivant tuaire de l jours préc re Denys prète de Aguirre tte lettre er de sa dévouees lignes nciscain: mméritée et celles car en e le très chantera nains me pas et si e humble tout cet

m. Mgr me tant.

s Sœurs initence, it toutes ien diffivérance

en tenir
à la fin
cations,
e contiit beau!
s priant
e trouve

ans fatiie d'es-

pace, la gêne, le malaise résultant de la foule, la difficulté de se caser) le côté pénitence qui a bien sa valeur également. Qu'est-ce qu'un pèlerinage dans lequel il n'y a pas place pour la pénitence? Si pieux qu'il soit, il lui manque quelque chose! Il faut avouer que de ce côté-là nous avons été servis très généreusement par la Providence. Comme si les inconvénients et mortifications ordinaires ne suffisaient pas, voici que le bon Dieu nous envoie de la pluie, du vent, un temps froid et glacial, le pèlerinage n'est-il pas compromis? nos Tertiaires ne vont-elles pas se laisser arrêter par le mauvais temps? D'aucuns nous le prédisent avec assurance! Ah! ils ne connaissent guère nos Tertiaires, ceux-là! des enfants de saint François se décourager si facilement! Allons donc! Il fait mauvais! c'est un supplément de pénitence en perspective, eh bien! ce n'en sera que plus agréable à Dieu et plus profitable aux pèlerines. A l'heure indiquée, samedi à 5 heures, elles sont là, 1100, chantant à pleins poumons l'Ave Maris Stella, pendant que le navire quitte le quai et prend majestueusement la direction du sanctuaire béni. Le mauvais temps nous poursuit jusqu'au bout : à Sainte-Anne, nos processions habituelles d'entrée et de sortie en sont même contrariées, mais la ferveur n'en diminue pas, et l'entrain se maintient jusqu'à la fin. Si l'on en juge par les résultats, ce fut un excellent pèlerinage tout particulièrement béni par sainte Anne. Très nombreuses, en effet, ont été les faveurs obtenues. Il est encore trop tôt pour se prononcer définitivement sur le caractère de plusieurs guérisons qui firent grande émotion parmi les pèlerines, mais si ces guérisons se maintiennent, il sera bien difficile de ne pas y voir et de ne pas proclamer l'intervention miraculeuse de la bonne sainte Anne. Nous débarquions à Montréal le lundi 10, à 51/2 heures du matin. Selon notre coutume, le pèlerinage presque au complet se rendit au sanctuaire de N.-D. du Bon Secours où fut célébrée la messe d'action de grâces et où tout le monde à peu près s'approcha de la sainte Table.

X... Québec — Fraternité du Saint-Sacrement

os Fraternités du Saint-Sacrement ont eu la visite annuelle, accompagnée des exercices de la retraite, du 3 au 9 juin. Le Rév. Père Directeur, dans le dessein de témoigner son dévouement aux Tertiaires qui lui sont confiés, voulut prêcher lui-même cette retraite. Malgré le mauvais temps, Frères et Sœurs assistèrent en grand nombre aux instructions. Le soir surtout, l'assemblée offrait le spectacle d'une ausistance compacte et recueillie.

Suivant l'usage, la sainte Visite se termina par le pèlerinage au sanctuaire de N.-D. du Saint-Rosaire, au Cap de la Madeleine. La pluie des vours précédents et la froide humidité du dimanche matin arrêtèrent bien des personnes qui s'étaient promis de faire le pèlerinage. Les généreux, au nombre de 450 environ, furent récompensés de leur courage. La Très Sainte Vierge leur réservait, auprès de son sanctuaire, une température plus clémente et quelques rayons d'un doux soleil de printemps, qui furent reçus par tous comme un sourire maternel.

Les communions furent nombreuses et les supplications ferventes; le Chemin de Croix traditionnel, toujours cher aux enfants de saint François, fut suivi avec dévotion; la procession en l'honneur de N.-D. du Saint-Rosaire fut faite au chant des louanges de notre bonne Mère du ciel; à l'aller et au retour on pria et on chanta avec entrain. Tous ces pieux exercices firent de ce pèlerinage une journée toute de piété et féconde en grâces de toutes sortes, j'en suis certain. Aussi, chacun exprimait-il une satisfaction sans réserve. Actions de grâces à Dieu et mercia la Très Sainte Vierge.

UN TÉMOIN.

Les Trois-Rivières

LA Visite canonique de la Fraternité des Sœurs nous a été prêchée cette année par le Rév. Père Mathieu, Gardien du Couvent des Trois-Rivières. Commencée le dimanche, vingt-six mai, elle s'est continuée les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf, pour se terminer le trente par le pèlerinage annuel de la Fraternité au sanctuaire du Très Saint Rosaire, au Cap de la Madeleine. Cette Visite a été suivie par nos Sœurs avec beaucoup d'assiduité et d'édification. Toutes ont écouté avec une religieuse attention les explications de la Règle si claires et si pratiques que nous a données le Rév. Père Visiteur. Toutes aussi ont appris à mieux connaître le Tiers-Ordre et à apprécier les privilèges si nombreux qu'il nous procure. Aussi, est-ce dans des sentiments de pieuse reconnaissance envers Dieu qui nous a appelées à une si sainte vocation, que nous nous sommes renouvelées dans la ferveur et que nous avons prié la bonne Vierge du Cap de bénir nos résolutions, en les rendant efficaces et durables. Nous osons espérer que cette douce Mère aura eu pour agréable le renouvellement que nous lui faisons chaque année de la consécration de notre Fraternité, qui lui est dédiée sous le vocable de l'Immaculée-Conception; et qu'elle prendra un soin tout particulier de celles qui veulent appuyer leur faiblesse sur sa toute puissante et miséricordieuse protection.

SR S.

Visite à Saint-Jacques des Piles

U 26 au 30 juin, le R. P. Gaston visitait la Fraternité de cette paroisse, dans le diocèse des Trois-Rivières. 19 vêtures et 23 professions signalèrent son passage.

canon'accomple reprovents et chrétient sait dans de la R la clôtur Frères re

Si e les Terti les faite leur voc Père Vis et de leu monie de

moment, pastorale territoire place au le premie Il n'est p S'éclai expérienc ressource

encore p ordres or gissent p les paroi Ordre.

ARREST TO THE PARTY OF THE PART

Saint-Georges, Beauce

Canonique du 16 au 19 juin. S'il y a des Fraternités où les Tertiaires n'accomplissent pas fidèlement le devoir de la Visite, on ne peut adresser ce reproche aux Tertiaires de Saint-Georges. Ils sont d'ailleurs bien fervents et ils donnent à toute la paroisse l'exemple d'une vie sérieusement chrétienne. Deux fois par jour une nombreuse assistance se réunissait dans la vaste et belle église paroissiale pour entendre les explications de la Règle et les instructions données par le Père Visiteur. Le jour de la clôture, sept Sœurs faisaient profession, et trente Sœurs ainsi que six Frères recevaient le saint habit.

UN TÉMOIN.

Saint-Dominique de Jonquières

Visite des Fraternités de Saint-Dominique se fait régulièrement. Si elle fut un peu retardée cette année, ce fut pour permettre à tous les Tertiaires d'y assister. La Visite annuelle et les assemblées mensuelles faites suivant la Règle entretiennent les Tertiaires dans l'esprit de leur vocation, — et font d'eux la portion choisie de la paroisse. — Le Père Visiteur fut heureux de les féliciter de leur esprit vraiment chrétien et de leur fidélité à observer la Règle. La Visite se clôtura par une cérémonie de 26 professions et de 23 prises d'habit.

UN TÉMOIN.

Diocèse des Trois-Rivières

missionnaire Franciscain qui le parcourt, comme je le fais en ce moment, ayant l'honneur d'accompagner Monseigneur dans sa tournée pastorale. Il est un des plus petits si l'on ne considère que l'étendue du territoire, mais il passera facilement pour un des plus grands si l'on se place au point de vue de l'organisation chrétienne, et sera certainement le premier si on l'étudie sous le rapport du Tiers-Ordre de saint François. Il n'est paroisse si petite qui n'ait sa Fraternité fournie et bien organisée.

S'éclairant aux enseignements de Léon XIII, instruit pas sa longue expérience des paroisses, Sa Grandeur Mgr Cloutier a compris toutes les ressources que présente l'Ordre de la Pénitence non seulement pour conserver ce qu'il y a encore d'esprit chrétien dans notre peuple, mais encore pour élever cet esprit à un niveau supérieur. Ses conseils et ses ordres ont été suivis et voilà que sous l'action zélée de ses prêtres surgissent partout de belles Fraternités. Aussi s'en faut-il de peu que dans les paroisses, la Visite pastorale ne soit doublée de la Visite du Tiers-Ordre.

appris à ombreux e recontion, que s prié la icaces et

énéreux.

La Très pérature

mps, qui

ntes; le

nt Fran-

N.-D. du

Mère du

Tous ces

piété et

ın expri-

et merci

prêchée-

vent des

st conti-

le trente

ès Saint

s Sœurs

vec une

ratiques.

OIN.

r agréaonsécranaculéeelles quiordieuse-

₹ S.

fessions

Déjà aussi on recueille les heureux fruits de ce premier mouvement et ce n'est pas sans confiance qu'on a le regard tourné vers les Tertiaires comme vers autant d'auxiliaires fidèles et puissants pour soutenir et promouvoir les entreprises d'intérêt social de demain.

Montréal - Fraternité Sainte-Elisabeth

U 26 mai au 2 juin les exercices de la retraite et de la Visite réunissaient en notre église franciscaine, les Tertiaires de la Fraternité Sainte-Elisabeth de Montréal. Les prédicateurs en étaient le R. Père Gardien et le R. P. Amé. Donnés avec zèle ils furent suivis non-seulement avec ponctualité, mais avec une ferveur croissant de jour en jour.

Chaque soir les dames étrangères au Tiers-Ordre venaient en grand nombre s'unir aux Tertiaires, pour profiter des instructions et s'instruire, à leur insu probablement, des règles du Tiers-Ordre. Aussi bon nombre ont-elles été prises dans les filets de saint François, et se sont-elles empressées de donner leur nom. Tant mieux! les Tertiaires sont toujours heureuses de voir la famille franciscaine s'agrandir.

Notre belle retraite s'est terminée par la communion générale suivie du renouvellement de profession de toute la Fraternité présente. A la réunion de clôture vingt novices dont l'année de probation était révolue, eurent la consolation d'être admises à la sainte profession du Tiers-Ordre de la Pénitence pour y servir Dieu jusqu'à la mort.

Aux anciennes et aux nouvelles professes, et à celles qui dans l'année suivront l'exemple de leurs devancières, nous disons : Au revoir.

SR SECRÉTAIRE.

ÉTATS-UNIS

Visite des Fraternités

N n'a rien sans peine, dit le proverbe universellement connu, et on aura vite fait d'ajouter que si l'on veut obtenir un grand résultat, il faut se donner grande peine. Le Tiers-Ordre étant de l'aveu de la sainte Eglise, l'association séculière la plus parfaite qui existe dans le peuple chrétien, personne ne s'étonnera qu'il exige de la sollicitude dans la proportion de sa perfection. Mais par contre aussi réjouit-il et console-t-il dans la même proportion le cœur du prêtre zélé qui lui donne tous ses soins. Voilà bien ce que pensent les dévoués Directeurs des Fraternités de Woonsocket, de Manville, de Taftville où vient de se faire la Visite canonique; et celui de Saint-Joseph de Worcester qui travaille activement à l'érection d'une Fraternité dans sa paroisse.

Aussi n'est-ce pas sans une satisfaction véritable que le Père Visiteur a parcouru ces différents centres franciscains; constaté le bien qui s'y fait et il y a ri le chré années et grancune d cérémon des Eta bonne v LA par nombre visite d couronr

A Lo nité tot professi prises d





gieuse (ces mo de la b

⁽¹⁾ Ac (2) Av

⁽³⁾ Fo

ement et ertiaires r et pro-

e réunisraternité R. Père on-seulea jour. n grand astruire, nombre elles emtoujours

le suivie te. A la révolue, rs-Ordre

l'année

RE.

u, et on résultat, le l'aveu te dans llicitude ouit-il et i donne eurs des it de se

isiteur a y fait et

qui tra-

il y a rencontré comme autant d'oasis séraphiques capables de rafraîchir le chrétien altéré de justice et de vertu. Comptant à peine quelques années d'existence, elles ont conservé toute la fraîcheur de leur jeunesse et grandissent, en même temps qu'en âge, en nombre et en sagesse. Chacune de ces Visites a pu être clôturée par une touchante et nombreuse cérémonie de profession et de vêture : c'est bien dire que nos Canadiens des Etats ne le cèdent pas à ceux du Canada en esprit chrétien et en bonne volonté.

LA paroisse de Saint-Roch de Fall-River possède une Fraternité peu nombreuse, car la paroisse n'est pas grande, mais fervente. Elle reçut la visite du R. P. Gaston, du 26 au 1er juin. 22 vétures et 8 professions en couronnèrent les exercices.

A Lowell, ce fut du 2 au 7 juin que le même Père put visiter la Fraternité toute jeune de la paroisse Saint-Louis de France. Il y reçut 146 professions, magnifique résultat de la Visite faite l'année précédente, fit 8 prises d'habit et admit 22 demandes pour le postulat.

疾病疾病疾病疾病疾病疾病疾病疾病疾病疾病疾病疾病疾病病病

LES ANCIENS RECOLLETS LE PÈRE JOSEPH DENIS



EUX motifs particuliers nous sollicitent d'offrir au public la biographie du père Joseph Denis. Le père Joseph est le premier Récollet-prêtre canadien (1), le premier religieux (2) qu'ait donné le séminaire de Québec (3), et l'un de ses premiers élèves comme l'un de ses premiers prêtres. Un second motif qui fera accueillir avec faveur, espérons-nous, cette biographie par les si nombreux dévots au bon frère Didace, est que le père Joseph a été, durant presque toute la vie reli-

gieuse du serviteur de Dieu, son confesseur et son directeur. Outre ces motifs, il y en a d'autres que le développement lui-même de la biographie mettra en relief. — On nous pardonnera la séche-

⁽¹⁾ Actes du frère Didace. Attestation du père Joseph.

⁽²⁾ Avec le père Ambroise Pellerin et le frère Charles Bazire, aussi récollets.

⁽³⁾ Fondé par Mgr de Laval le 9 oct. 1668.

resse de ce premier article. Quelques données généalogiques nous paraissaient indispensables dès le début. Nous espérons continuer d'une manière moins aride, sinon plus intéressante.

LES ANCÊTRES

La famille du père Joseph Denis est l'une des plus anciennes comme l'une des plus nombreuses et des plus célèbres familles de la Nouvelle-France. Le premier Denis connu parmi les ancêtres du père Joseph est Jean Denys, natif de Honfleur, navigateur célèbre. En 1504, il fit une expédition sur les côtes du Brésil, et selon l'auteur du « Discours d'un grand capitaine de mer français du lieu de Dieppe sur les navigations faites à la terre neuve de l'Inde occidentale (1) », Jean Denys est le premier des Normands qui aborda à Terreneuve d'une manière authentique.

Pierre Denys, un des fils du grand explorateur, s'établit à Tours en Touraine, où il fut intendant des finances. Mathurin, fils de Pierre, s'illustra à Tours, en combattant aux côtés du roi Henri III, assiégé par le duc de Mayenne, général de la Ligue. Denys périt à son poste,

et le roi pour l'honorer assista à ses funérailles.

Le petit-fils de Mathurin, Nicolas Denys, grand-oncle de notre récollet, né à Tours en 1598, vint s'établir en Acadie avec ses frères(2) Jacques, Simon et Henri, avec qui il avait hérité des droits du Capitaine Jehan Denys dans la Nouvelle France. Il s'embarqua en 1632, muni d'une commission militaire.

Les historiens ont noté les motifs qui amenèrent les Denys à passer l'Océan pour s'établir en Amérique. « Originaires de Touraine, les Denis de la Ronde étaient venus dans le pays dans le but de se vouer à la conversion des sauvages, et plusieurs d'entre eux tombèrent sous le fer de ces barbares, entr'autres le frère de Mlle Gabrielle (tante du père Joseph) qui se fit Religieuse-Hospitalière à Québec, sous le nom de l'Annonciation (3).

Nicolas Denys devint Gouverneur de l'Acadie par commission royale en date du 30 janvier 1654. Par cette commission, au texte très long et très solennel, Sa Majesté (Louis XIV) déclare: « Avons

de not icelluy! de beso sons pa Lieuten territoir mencer Terre N pour y velle Fr ce et au habitent En 1 Denys

Nicol la publi que et hi re natur loue l'a histoire

l'intenda

⁽¹⁾ Cité par le Dr Dionne, La Nouvelle-France, p. 107.

⁽²⁾ Archives du Séminaire de Québec.

⁽³⁾ Abbé Daniel, P. S. S., Les Grandes Familles françaises, éd. de 1867, p. 351. — C'est aussi le témoignage que donne à la famille Denis l'auteur de Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec, p. 169.

⁽¹⁾ Coli (2) Rap

⁽³⁾ Ibid l'Acadie (

⁽⁴⁾ Pari important généralem ne (Paris, M. Philéa bibliograp Gagnon, 1

⁽⁵⁾ Hi American (6) Ces

descendan brooke, n ments. N de cette &

ontinuer

la Noudu père bre. En l'auteur Dieppe le (1) »,

Pierre, assiégé n poste,

e notre ses frèroits du qua en

i passer line, les le vouer ent sous ante du le nom

mission u texte Avons

1867, p.

de notre science certaine, pleine puissance et authorité Royalle icelluy Sieur Denys confirmé, et confirmons de nouveau en tant que de besoing est ou serait, ordonné et estably, ordonnons et establissons par ces présentes, signez de nostre main, Gouverneur et nostre Lieutenant Général, représentant nostre personne, en tout le païs, territoire, costes et confins de la Grande Baye de St. Laurens, à commencer du Cap de Campceau jusques au Cap des Rosiers, Isles de Terre Neuve, du Cap Breton, de St. Jean et autres isles adjacentes, pour y restablir nostre domination, et ladite compagnie de la Nouvelle France dans ses droits, y faire reconnoistre notre nom, puissance et authorité, assujettir, soumettre, et faire obéir les peuples qui y habitent et les faire instruire en la connoissance du vray Dieu etc. (1) »

En 1667 ces concessions de 1654 sont confirmées à Nicolas Denys (2); elles le sont encore le 21 août 1677 par ordonnance de l'intendant Duchesneau (3).

Nicolas Denys utilisa ses connaissances acquises en Acadie dans la publication en 1672 du célèbre ouvrage: Description géographique et historique des costes de l'Amérique Septentrionale. Avec l'Histoire naturelle du Païs. (4) Charlevoix, difficile en pareille matière, loue l'auteur et son ouvrage, (5) qui se trouve être la première histoire française de l'Amérique du Nord. (6)

⁽¹⁾ Collection de manuscrits sur la Nouvelle-France, I, 142.

⁽²⁾ Rap. des Arch. de 1886. Corr. gén. p. CCXII.

⁽³⁾ Ibid. — Tanguay qualifie Nicolas Denys: PROPRIÉTAIRE et Gouverneur de l'Acadie (Dict. généal. I, 180).

⁽⁴⁾ Paru en deux volumes. Le second volume porte un titre spécial. Œuvre très importante. Fut traduit en hollandais. La traduction hollandaise (1688) se trouve généralement reliée avec la traduction hollandaise de la Description de la Louisiane (Paris, 1683) de Hennepin. La Bibliothèque de la Législature de Québec et M. Philéas Gagnon possèdent des exemplaires de l'ouvrage de Denys. Pour notes bibliographiques plus complètes consultez l'Essai de Bibliographie de M. Ph. Gagnon, la Bibliotheca Americana Vetustissima de Harrisse, etc.

⁽⁵⁾ Histoire de la Nouvelle France, in-4, III, Ii (51). Voir aussi la North American Review, vol. 3, p. 9.

⁽⁶⁾ Ces notes généalogiques sont en partie tirées de l'Esquisse Historique sur les Denys de la Ronde publiée « par courtoisie de M. le Vicomte de Fronsac », descendant d'une des branches de cette famille, dans le Progrès de l'Est de Sherbrooke, no. du 30 sept. 1902. Leur exactitude est confirmée par d'autres documents. Nous devons à M. P. G. Roy, de Lévis, d'avoir pu prendre connaissance de cette Esquisse, et nous l'en remer cons.

Simon, grand-père de notre récollet, était né à Saint-Vincent de Tours en 1599. Il se ruina à faire des établissements et à construire des forts en Acadie. Capitaine au célèbre régiment Carignan Salières envoyé en Canada par Louis XIV, il avait déjà depuis longtemps quitté l'Acadie pour la Nouvelle France, lorsque son régiment y fut envoyé en 1666. Nous l'y voyons en effet devenir concessionnaire de différents fiefs en 1655, 1656, 1658, 1660 (1) et même dès 1650. A cette date il obtient des Jésuites à Québec un terrain devenu au xix° siècle le site de la citadelle. (2)

En quelle année précise Simon Denys s'établit-il à Québec? Nous ne saurions le dire au juste. Ses enfants sont baptisés en France jusqu'en 1649; Marguerite est baptisée ou du moins naquit à Sainte-Anne, port du Cap Breton, en 1650 ou 1651; en 1652, le 14 juin, Barbe est baptisée à Québec, (3) et tous les autres le seront pareillement. C'est dire que Simon Denys eut une très nombreuse famille; il eut en effet 27 enfants, (4) parmi lesquels il convient d'en signaler quelques-uns.

Pierre, l'aîné, Sieur de la Ronde, père de notre récollet; Charles, Sieur de Vitré, membre du Conseil Souverain; Catherine. Élevée, comme sa sœur Gabrielle, aux Ursulines de Québec, elle entra chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph à Montréal, le 21 novembre 1666. « Les annales de sa maison rendent le plus beau témoignage à sa vertu » (5). Elle y mourut le 6 septembre 1730, âgée de 90 ans. Paul, Sieur de Saint-Simon (6); Barbe, mariée à Antonin Pécody-Contrecœur; Claude. Ce dernier, baptisé

le 12 oct fut amii me, entr. 1724 (1) bec (2). pitalière et devint tal-Géné d'inappra Enfin, Boucher

à jeanne l'a vu, c' blir au C le poste France.

des Letti qui en 11 rain. No nobiliaire « Sa M

Simon II masles q Majesté nus, cens parvenir tenir et p de quelq ritez, pré

⁽¹⁾ Rap. des Arch., 1885. Précis de Foy et Hommage, 37, 43.

⁽²⁾ The Jesuit Relations and Allied Documents, XXXVI, note 50 de l'appendice.

⁽³⁾ Tanguay, Dict. généal., I, 180. Filleule de Lauzon, geuverneur, et de Melle d'Ailleboust.

⁽⁴⁾ Arch. du Sém. de Québec; Tanguay en donne 16. En 1661, Simon Denys avait 14 enfants vivants. Le dernier naquit en 1669.

⁽⁵⁾ Ursulines de Québec, I, 324.

⁽⁶⁾ Un fils de l'aul, Alexandre, cousin germain du père Joseph, sera prêtre. Voici ce que dit de lui l'abbé Tanguay: "il signait Saint-Simon. Né à Québec, le 30 mai 1696, était fils de Paul Denis, é uier, sieur de Saint Simon, grand prévost de la maréchaussée de Québec, et de dame Madeleine Depeiras. Ordonné le 14 Jui'let 1720, il desservit de suite la paroisse de Saint-Jean, fle d'Orléans, mourut le 7 septembre 1721, à l'âge de 25 ans et 4 m sis, de la pourpre. Il fut inhumé dans la cathédrale de Québec. "Répertoire, 1893. p. 96.

⁽¹⁾ Le 2 pertoire gé

⁽²⁾ Répa (3) Mgr

⁽⁴⁾ Esq1

ncent de onstruire an Salièongtemps ent y fut sionnaire lès 1650. evenu au

c? Nous ince jusà Sainteuin, Barillement. il eut en signaler

Charles, Élevée, le entra Montrendent septem-; Barbe, baptisé

ppendice. 1r, et de

on Denys

a prêtre. Québec, rand prédonné le 'Orléans, Il fut inle 12 octobre 1657 (la même année que son neveu, le père Joseph), fut amiral des vaisseaux du roi à Messine, puis ayant perdu sa femme, entra dans l'état ecclésiastique et devint diacre. Il mourut en 1724 (1), à l'âge de 66 ans, et fut inhumé dans la cathédrale de Québec (2). Gabrielle, baptisée le 19 août 1658, se fit religieuse Hospitalière à Québec, sous le nom de Gabrielle de l'Annonciation, et devint, le 11 avril 1699, deuxième supérieure-générale de l'Hôpital-Général. Elle fit l'édification de sa Communauté, à qui elle rendit d'inappréciables services, et mourut saintement le 27 octobre 1704 (3). Enfin, nommons Charlotte, mariée en secondes noces à Pierre Boucher, Seigneur de Boucherville.

Simon Denys s'était marié deux fois, d'abord en 1630, à Tours, à jeanne Dubreuil, puis à Françoise du Tertre, en 1643. Comme on l'a vu, c'est peu d'années après son second mariage qu'il vint s'établir au Canada avec sa famille. Il s'était fixé à Québec, où il occupait le poste de receveur-général pour la Compagnie de la Nouvelle-France. (4)

Il fut anobli, avec sa descendance, en 1668. L'enregistrement des Lettres patentes du roi traîna en longueur ; ce fut l'aîné, Pierre, qui en 1680 obtint qu'elles fussent enregistrées au Conseil Souverain. Nous croyons utile d'extraire de cet important document nobiliaire le passage essentiel :

« Sa Majesté annoblist et décore du titre et qualité de noblesse Simon Denys. Ensemble sa femme Enfans postérité et lignée Tant masles que femelles nais Et à naistre en loyal mariage voulant sa Majesté qu'en tous actes tant en jugement que dehors ils soient tenus, censez et reputez nobles portant la qualité d'éscuyers Et puissent parvenir à tous degrez de Chevallerie Et de gendarmerie, acquerir tenir et posseder toutes sortes de fiefs, seigneuries et heritages nobles de quelque qualité qu'ils soïent, Et joüissent de tous honneurs, autoritez, prérogatives, prééminences, privilèges, Franchises, exemtions,

⁽¹⁾ Le 27 janvier, d'après le Dict. généal., I, 180; le 29 juin, d'après le Répertoire général, 1893, p. 96.

⁽²⁾ Répertoire, 96, d'après les registres de l'Hôtel-Dieu de Québec.

⁽³⁾ Mgr de Saint Vallier et l'Hôpital-Général, p. 117, 135 et suiv., 168 et suiv.

⁽⁴⁾ Esquisse sur les Denys de La Ronde, déjà citée.

immunitez dont ont accoustumé de joüir les autres nobles du Royaume, etc. » (1)

La famille Denys avait, longtemps avant cet anoblissement de la branche Simon, ses armes qui consistaient en « une cappe de raisin d'argent en champ de Gueule le Casque enfacé deux cerfs pour supports. » (2)

(A suivre)

Fr. Hugolin, O. F. M.

Antonienne Antonienne

LA FRATERNITÉ

SAINT ANTOINE DE PADOUE A MONTRÉAL



ARLONS donc un peu des Fraternités de Montréal, écrivait en substance dans cette Revue, au commencement de l'année, un chroniqueur du Tiers-Ordre. Il me semble, ajoutait-il, qu'il y a dans ces Fraternités de Montréal, bien des choses à relever, à citer, qui sont de nature à faire plaisir aux Fraternités de la campagne et d'ail-

leurs. » Et il nous donnait, en effet, un compte-rendu, un aperçu général très intéressant de la famille franciscaine à Montréal. Je serais bien étonné que nos Tertiaires d'ailleurs n'en eussent pas conçu de l'admiration, peut-être même un peu de jalousie. Oh! sainte jalousie, que celle-là! Ayez-la tous, chers Tertiaires. Et

cependa cain de Montré. Fratern sont les sont les même d disent i

> Au c les Frai les Ter Dame d Joseph l'Est de encore: les Sœu ville, de Et toi et d'est

Prenc donc be bientôt autres F Commis ville un Padoue. mainten nous ai autres; depuis la ble pro et consi sont pas filles. E nouisser

sein de

d'applica

⁽¹⁾ Jug. et Délib. du Cons. Souv., II, 370, 372.

⁽²⁾ Ainsi décrites par Simon Denys, dans un mémoire sur sa famille, fait à Québec, le 13 septembre 1661. Ce mémoire εst mentionné dans un document des arch. du Sém. de Québec.

nt de la de raisin

rfs pour

obles du

M.



IL

nités de ns cette inée, un ne semraternirelever,

et d'ailaperçu réal. Je sent pas e. Oh!

le, fait à ment des

res. Et

cependant cet aperçu était loin d'être complet! Le couvent franciscain de la rue Dorchester n'est pas le seul centre du Tiers-Ordre à Montréal; il y a en ville d'autres groupements de tertiaires que les Fraternités Saint-François et Sainte-Elisabeth. Sans doute, celles-ci sont les plus nombreuses, les plus fortes, les plus vigoureuses; elles sont les plus anciennes, et elles s'alimentent, se développent au foyer même de la vie franciscaine. Ce sont les Fraternités mères, comme disent nos Tertiaires. Mais elles ont des sœurs ou plutôt des filles qui sont loin de leur faite déshonneur.

Au couvent, outre les 2 Fraternités précitées, il y en a 2 autres : les Fraternités de Saint-Patrick et de l'Immaculée-Conception pour les Tertiaires de langue anglaise. Au centre de la ville, à Notre-Dame des Anges, deux Fraternités également : les Fraternités Saint-Joseph pour les Frères, Notre-Dame-des-Anges pour les Sœurs. A l'Est de Montréal, (chapelle Saint-Antoine de Padoue), 2 Fraternités encore : Saint-Louis pour les Frères, Saint-Antoine de Padoue pour les Sœurs ; enfin à la ville Saint-Louis (Mile End) partie nord de la ville, deux Fraternités.

Et toutes ces Fraternités sont très intéressantes, pleines de vie et d'espérance.

Prenons le groupement de Saint-Antoine, par exemple. Que c'est donc beau, consolant, et comme on y sent l'action de Dieu! Voilà bientôt 11 ans qu'avec une soixantaine de membres détachés des autres Fraternités, le T. R. P. Colomban-Marie, alors Gardien et Commissaire provincial à Montréal, érigeait dans cette partie est de la ville une Fraternité de Sœurs sous le vocable de Saint Antoine de Padoue. Et depuis cette époque quel chemin parcouru! Nous voici maintenant rendus à 1070 professes. Ce n'est pas que les épreuvres nous aient manqué; la mort ne nous épargne pas plus que les autres; près de cent de nos sœurs nous ont été ravies par elle depuis la fondation. Mais le noviciat est là qui, non seulement comble promptement les vides, mais assure un accroissement constant et considérable à notre Fraternité. Pour le moment les novices ne sont pas moins de 135, parmi lesquelles un grand nombre de jeunes filles. Et ce qui est plus beau encore, c'est le développement, l'épanouissement de vie chrétienne qui est veritablement sensible au sein de nos Fraternités. Le Tiers-Ordre n'est pas seulement l'école d'application de la vertu, ainsi que le proclamait un illustre évêque; c'est encore une pépinière de vocations religieuses. Ainsi en 10 ans, notre Fraternité Saint-Antoine a donné 5 de ses membres aux Clarisses, 6 aux Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie; 4 au Bon-Pasteur, 1 à l'Hôtel-Dieu, 2 à la Congrégation de la Providence, 2 à la Miséricorde et 2 aux Sœurs d'Afrique.

Au point de vue matériel, ce sont de véritables merveilles qu'elle a opérées, des merveilles qui dénotent, avec une hardiesse qui serait de la présomption si elle n'était une immense confiance en Dieu, des trésors incroyables de générosité de la part de nos Tertiaires. Durant huit ans les réunions eurent lieu d'abord à l'église Sainte-Marie, puis à l'église Sainte-Brigite dont M. le Curé Lonergan puis M. Demers avaient eu l'obligeance de mettre le soubassement à notre disposition. Mais vint le moment où, en raison du développement considérable du Tiers-Ordre, le soubassement devint insuffisant et la Fraternité encombrante. C'est alors (il y a de cela trois ans) que la Fraternité songea à se mettre chez elle.

L'occasion s'en présenta d'elle-même. Il y avait dans le quartier une chapelle protestante à vendre : « Si nous l'achetions !! Ce serait bien notre affaire! - Oui, mais! acheter est bientôt dit, payer n'est pas si tôt fait! 10.500 piastres avec les réparations et les aménagements très-considérables qui seront nécessaires! c'est une somme énorme, cela! et où irons-nous la chercher? Nous n'avons presque rien en caisse. - C'est vrai, mais est-ce que la Providence n'est pas là? Allons donc! En avant! » La Providence fut là, en effet; elle mit une grande ardeur aux cœurs de nos chers Tertiaires qui rivalisèrent de générosité pour procurer l'ameublement, les ornements, les objets nécessaires au culte ; elle suscita surtout et soutint d'admirables bienfaiteurs, des ouvrières infatigables dont les noms sont dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres; et si nos dettes ne sont pas toutes payées (il s'en faut de beaucoup), du moins nous sommes dans une situation qui nous permet d'envisager l'avenir sans grande inquiétude. Et maintenant nous avons notre chapelle à nous, dediée à Saint-Antoine de Padoue. Ce n'est pas, ce ne sera jamais un monument; mais enfin nous sommes chez nous, avec une installation des plus commodes : vestiaire idéal, clair et spacieux, salle de noviciat, salle de discrétoire : rien ne nous manque pour le fonctionnement de notre Fraternité.

Et comme on prie bien dans notre chapelle, devant toutes ces sta-

tues fra confianc Saint-Ar bénédic invoqué

Un de blisseme Depuis la arriver? fonction d'y song ment la Frères encore 230 pro

Ce ft

mencem
de la c
s'imposa
le foncti
nouvelle
dettes!
Provide
abandon
n'avons
du Tien
de la F
un mot
té en pa

a été foi thèque lement ville, au Tertiair livres s religieu en trou

10 ans, aux Claie; 4 au vidence,

s qu'elle ui serait n Dieu, ertiaires. Saintegan puis it à notre

les améune somons presnce n'est en effet; aires qui les orneet soutint es noms i nos detdu moins ger l'aveiotre chaoas, ce ne

ppement ant et la s) que la quartier Ce serait it, payer

nez nous, l, clair et ious man-

es ces sta-

tues franciscaines qui nous rappellent nos devoirs et excitent notre confiance! Comme on prie bien surtout aux pieds de notre cher Saint-Antoine qui se plaît déjà à témoigner, par les grâces et les bénédictions les plus manifestes, combien il lui est agréable d'être invoqué dans ce modeste sanctuaire!

Un des résultats les plus appréciables de notre installation fut l'établissement d'une Fraternité d'hommes pour cette partie de la ville. Depuis longtemps la chose était vivement désirée; mais comment y arriver? où trouver un local? on avait déjà tant de peine à y faire fonctionner une Fraternité? comment en établir une autre? Inutile d'y songer? - Mais la chapelle Saint-Antoine s'ouvre, et immédiatement la Fraternité Saint-Louis se fonde avec une cinquantaine de Frères du quartier qui se détachent des autres Fraternités. Ici encore tout va pour le mieux, puisqu'après 2 ans et demi, les voilà 230 profès et 60 novices.

Ce fut ensuite le tour d'une maison du Tiers-Ordre qui, au commencement de l'an dernier, s'élevait comme par enchantement à côté de la chapelle avec laquelle elle communique même. Cette maison s'imposait pour la garde et le service de la chapelle, ainsi que pour le fonctionnement de la Fraternité... —Oui, mais ce sont encore de nouvelles dépenses, et très-considérables, et nous avons déjà tant de dettes! - C'est vrai, mais puisqu'il le faut, pourquoi hésiter? La Providence ne nous a pas abandonnés jusqu'à présent ; elle ne nous abandonnera pas davantage dans l'avenir. Et puis, est ce que nous n'avons pas saint Antoine avec nous? » Et nous avons notre maison du Tiers-Ordre, la maison Saint-Antoine. Elle est comme le siège de la Fraternité, avec bureau du Tiers-Ordre, magasin, vestiaire, en un mot tout ce qui concerne le Tiers-Ordre en général et la Fraternité en particulier.

Disons encore qu'une belle bibliothèque de plus de 2000 volumes a été fondée et installée au soubassement de la chapelle; cette bibliothèque est constamment à la disposition de nos Tertiaires, non seulement du centre Saint Antoine, mais de toutes les Fraternités de la ville, aux heures et conditions affichées dans le local même. Là nos Tertiaires, en venant à leurs réunions, peuvent faire provision de livres spirituels qui nourriront, développeront leurs connaissances religieuses, intéresseront, alimenteront leur piété; ils peuvent même en trouver d'autres qui leur procureront les distractions et le repos dont ils ont besoin au milieu de leurs soucis et de leurs fatigues.

Avant de terminer, signalons encore la retraite de notre Fraternité Saint-Antoine qui eut lieu du 19 au 26 mai et fut prêchée par le R. P. Raymond, gardien du couvent, et le P. Amé, directeur de la Fraternité. Semaine pleine de douceurs, de consolations, d'encouragements: 52 postulantes y reçurent le saint habit. C'est là que notre chère chapelle, avec ces personnes nombreuses qui s'y livraient durant toute la journée à leurs exercices de piété, et cette forêt de cierges qui brûlaient continuellement, avait un air de petit sanctuaire qui vous pénétrait de dévotion. Qu'il faisait donc bon y prier!

Une grande joie nous était réservée. Le T. R. P. Colomban-Marie voulut bien nous faire l'honneur de venir présider notre réunion de clôture. La chapelle était comble. Il nous fit rapidement le récit de son récent voyage en Italie, s'attachant surtout à ce qui nous intéressait le plus, c'est-à-dire aux choses franciscaines qu'il avait visitées. Avec quel recueillement, quelle avidité toutes recueillaient ses paroles? Et comme on se sentait fier d'appartenir à la grande famille de saint François!

Cette retraite, à cause du pèlerinage à Saint-Anne de Beaupré, n'ayant pu avoir lieu de façon à se clôturer comme de coutume à la fête de saint Antoine, nous nous en sommes dédommagés en célébrant un Triduum en l'honneur de notre glorieux Patron. Le 11 et le 12 juin, à 7½ heures du soir, il y eut réunion à laquelle tout le monde était admis, les RR. PP. Théophile et Célestin y prirent tour à tour la parole pour chanter les louanges du grand thaumaturge. Ce fut encore pour nous l'occasion de donner le saint habit à 28 postulantes.

Le 12, notre Père Directeur chantait la Messe pour les Sœurs de la Fraternité mortes depuis la dernière retraite. A ce service beaucoup de Tertiaires communiaient, montrant ainsi que le nom de Sœurs qu'elles se donnent n'est pas un mot vide de sens pour elles.

Enfin voici le 13 juin, la saint Antoine, la grande fête de la chapelle et de la Fraternité. Les cœurs sont à la joie, cela se voit, cela se sent, cela se lit sur tous les visages. La chapelle est magnifiquement décorée, grâce aux superbes cadeaux de tous genres qui nous ont été faits, grâce aussi au dévouement, au travail, aux fatigues, de celles de nos Tertiaires qui ont bien voulu se charger de l'entretien et de la décoration de notre petit sanctuaire.

Une p Père Dir la sainte T. R. P. bontés à

Notre que qu'il vous réco concours pied de l' Qu'il du faire ples

Le soi est remp prêtres s donne le que tous de saint donne le

C'est de si bel comme l ne passe sant et n les saints

La fêt naire par

De no ces donn de la fê Mais le francisca messe so au chan fatigues. e Fraternihée par le eteur de la d'encouraque notre y livraient te forêt de sanctuaire

rier!
ban-Marie
éunion de
le récit de
us intéresit visitées.
llaient ses
la grande

e Beaupré, utume à la és en célé-Le 11 et elle tout le rirent tour aumaturge. nabit à 28

s Sœurs de e beaucoup de Sœurs les. de la cha-

e voit, cela nagnifiquequi nous fatigues, de l'entretien Une prémière messe de communion est dite à 6 hrs par notre Père Directeur; un très grand nombre de Tertiaires s'approchent de la sainte Table. Puis à 9 hrs c'est la grand'messe chantée par le T. R. P. Provincial que nous ne remercierons jamais assez de ses bontés à notre endroit.

Notre chœur de chant ne recule pas devant une messe en musique qu'il exécute du reste très bien. Chères Sœurs, que saint Antoine vous récompense, vous et toutes celles qui ont bien voulu prêter leur concours à nos fêtes. Toute la journée les fidèles se succèdent au pied de la statue de saint Antoine : c'est un va et vient continuel ! Qu'il dut en entendre, des supplications, le cher saint ! qu'il dut en faire pleuvoir, des bénédictions !

Le soir, à 7½ heures, clôture de la fête et du Triduum. La chapelle est remplie de fidèles bien avant l'heure de la cérémonie; plusieurs prêtres sont venus s'associer à notre fête. C'est le R. P. Gardien qui donne le panégyrique de saint Antoine avec la délicatesse et l'onction que tous lui connaissent. Il procède ensuite à la bénédiction des lis de saint Antoine, admet à la profession une vingtaine de novices, et donne le salut solennel.

C'est fini... pour cette année. — « Déjà! quel dommage que de si belles fête passent si vite! « C'est vrai! les plus beaux jours, comme les autres, passent vite; mais il en reste le souvenir qui, lui, ne passe pas, et reste au contraire au fond de nos cœurs, les réjouissant et nous prêchant sans cesse la reconnaissance envers Dieu et les saints qui se montrent si bons pour nous. A l'année prochaine!

AU COUVENT DE MONTREAL

LA FÊTE DE SAINT ANTOINE

La fête de Saint Antoine de Padoue a été préparée comme d'ordinaire par la prédication des treize mardis.

De nombreux fidèles qui avaient suivi avec foi et piété ces exercices donnés par le R. P. Ignace-Marie, s'y pressaient encore la veille de la fête pour entendre parler du Saint si cher à tous les cœurs. Mais le jeudi 13, c'est en foule que l'on vint prier le Thaumaturge franciscain. Témoin cette assiduité aux offices de la journée, à la messe solennelle célébrée par le R. P. Gardien lui-même et le soir au chant des Complies qui furent suivies du panégyrique. Notre

T. R. P. Provincial est en chaire et il nous montre dans Saint Antoine un ange du ciel par ses vertus et par ses prérogatives. Après le salut du Saint-Sacrement la foule recueillie s'écoule lentement, pendant que retentit au chœur un cantique vibrant en l'honneur du Saint de Padoue. Il faut dire aussi que les Tertiaires et les fidèles de langue anglaise ont rivalisé de zèle et de foi avec leurs frères et sœurs de langue française. Les mêmes exercices se sont succédés pour eux, chacun des treize mardis, et le jour de la fête, avec le même entrain et la même dévotion. Le Saint aux miracles saura bien, nous n'en doutons pas, récompenser tous ceux qui l'ont invoqué pendant ces jours bénis, en les comblant de ses faveurs.

UN TÉMOIN.



Les Missions Franciscaines

洪洪洪洪洪洪洪洪洪洪洪洪洪洪江江江

AU PAYS DES CÉLESTES

(Relation du P. Pacifique Chardin, O. F. M.)

Toujours à Tche-fou jusq'au 21 septembre

assez élevée est toujours ouverte; derrière elle sont les loges des acteurs. Les spectateurs restent en plein air sur un large espace qui s'étend entre le théâtre et la galerie, chacun s'y met à l'aise; on ne se gêne pas pour causer, se disputer, boire, manger, fumer. Les petits marchands ambulants se frayent un passage parmi la foule, crient à tue-tête les comestibles qu'ils présentent. Cependant tout ce tapage est couvert par les tirades que les acteurs débitent en fausset sur un ton criard, très-élevé, par les flic-flacs des castagnettes et enfin par les sons bruyants des tamtams de l'orchestre.

A notre vue, les spectateurs ont vite reconnu en nous des Européens. Nous sommes bien costumés à la chinoise, mais notre visage dont la blancheur frappe les yeux nous trahit. Dès lors, longues barbes en qui majestuer tes, aux lancés à scène a co nous qui la bouch tête, puis

Le P.

d'une an le moind acteurs a souvent d tent à les ter ses res nous trait rons par de; nous elle est c faciliter a

L'heur notre rés singulière retourner noises qu re d'appr les effort vain, le l'eau et à ce qu'en Alors, il vient no nous s'y que. Not ment et i tit aiguis faire hon Nous a

lans Saint érogatives. oule lentet en l'honaires et les avec leurs se sont sucfête, avec icles saura i l'ont infaveurs.



MOIN.

华 茶 珠 珠 中 珠

bre

s; la scène elle sont les en plein air erie, chacun puter, boire, ent un pasa'ils présenides que les par les flices tamtams

notre visage longues bar. bes en queue de cheval, caressées de temps en temps avec un geste majestueux, masques effrayants, costumes aux couleurs extravagantes, aux broderies brillantes, pirouettes comiques des acteurs, pas lancés à l'équerre avec une gravité risible, tout cet ensemble de la scène a cessé d'attirer l'attention. On tourne le dos aux acteurs, c'est nous qui sommes l'intéressante comédie. Les yeux fixement ouverts, la bouche bée, la foule nous contemple, nous toise des pieds à la tête, puis les réflexions vont leur train.

Le P. Siu nous explique que l'on joue une pièce tirée de l'histoire d'une ancienne dynastie. Naturellement nous n'en comprenons pas le moindre mot, mais les gestes et les contorsions fort drôles des acteurs arrêtent nos regards. Toute pièce dure de longues heures, souvent des jours et des nuits entières. Les spectateurs arrivent, partent à leur gré. Nous profitons de la licence et le P. Siu va présenter ses remerciements aux deux mandarins militaires qui continuent à nous traiter avec beaucoup de courtoisie. Finalement nous nous retirons par une porte qui s'ouvre sur la galerie. Un soldat nous précède; nous passons devant une pagode élevée dans la caserne même; elle est consacrée au dieu de la guerre et destinée à rappeler et à faciliter aux soldats l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

L'heure du repas du soir approchait. Pour retourner à pied à notre résidence, il nous eût fallu faire un angle droit et allonger singulièrement notre route. Le rivage est proche, nous décidons de retourner par mer. Le P. Siu hèle une des nombreuses barques chinoises qui occupent le large. Aussitôt un indigène se met en mesure d'approcher la sienne du rivage, mais la mer est basse, et malgré les efforts du rameur, l'esquif n'avance pas. Fatigué de ramer en vain, le batelier quitte son seul vêtement, le pantalon, se jette à l'eau et à force de bras pousse sa coquille de noix à l'arrière jusqu'à ce qu'ensablée, elle demeure immobile à quelques pas du rivage. Alors, il remonte à bord, remet son pantalon, endosse sa blouse, et vient nous prendre à terre. Il nous présente son dos, chacun de nous s'y installe à son tour et se trouve ainsi transporté dans la barque. Notre homme alors dégage son bateau et nous amène agréablement et rapidement à peu de distance de notre résidence, où, l'appétit aiguisé par notre longue promenade, nous nous empressons de faire honneur au souper qui nous attend.

Nous avions déjà pris le costume du pays mais pas encore de noms

chinois. Les enfants de notre résidence, ne sachant comment nous appeler, inventèrent un moyen de distinguer les uns des autres les cinq nouveaux venus. Ils nous forgèrent des sobriquets basés sur les particularités qu'ils avaient remarquées en nous. Ils appelèrent l'un le sévère; l'autre, le rieur; le troisième, le sérieux; le quatrième, petite taille; le cinquième, barbe rouge. Le P. Siu apprit la chose, il la trouva peu convenable. Il proposa donc de nous donner à chacun un nom à la chinoise, car les noms de famille européens. ne peuvent être prononcés par les langues de nos nouveaux pays. Prenant la première syllabe de notre nom de famille, il chercha un nom de famille chinois monosyllabique, qui se rapprochât du nôtre, puis il le compléta d'un prénom composé de deux mots monosyllabiques. La première syllabe de mon nom de famille étant Char, on me donna, comme nom chinois, le mot Chan, montagne, auquel furent ajoutés comme prénoms deux mots chinois Tcheu-Kao, plein d'élévation dans ses desseins, prénom assurément très flatteur pour un missionnaire. Dès lors, on ne m'appela plus que Chan-chenn fou, c'est-à-dire le Père spirituel Chan; c'est le titre que nos chrétiens. donnent aux prêtres. S'agit-il en effet de personnes élevées en dignité et que l'on veut honorer, le titre honorifique s'ajoute au nom de famille et remplace le prénom. Dans ce cas, le prénom n'est plusemployé que sur les cartes de visite, ou dans certains écrits officiels.

A la résidence, mon premier travail fut d'étudier la langue chinoise. Mes instructeurs étaient nos orphelins ou nos domestiques. Je parvins ainsi à me mettre quelques mots dans la tête. Mais la prononciation!

Celle-ci comporte cinq tons: le ton ouvert, le ton muet, le ton élevé, le ton abaissé et le ton bref. Prenons pour exemple le mot Ma. Prononcé sur le premier ton, il signifie mère, sur le deuxième, chanvre, sur le troisième cheval, sur le quatrième maudire, sur le cinquième essuyer. Chacun de ces sens est écrit par un caractère différent, mais se lit toujours Ma. La difficulté est de saisir la diversité des tons et de la rendre. Ce que nous disons de ce mot s'applique à la plupart.

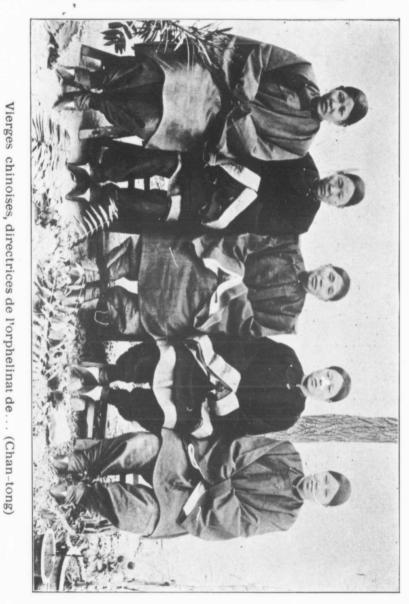
Pour réussir dans ce travail des inflexions de la voix, je recourus au P. Siu. Cet excellent confrère voulut bien me faire entendre la prononciation du mot *Ma* dans les cinq tons. La bonne volonté de part et d'autre était complète, néanmoins l'élève n'arrivait pas à faire

basés sur ppelèrent ; le quaapprit la us donner européens aux pays. nercha un du nôtre, nosyllabi-Char, on ie, auquel Kao, plein pour un chenn-fou, chrétiens. en digniu nom de n'est plus s officiels. ue chinoiiques. Je ais la prole ton élemot Ma. me, chane cinquièdifférent,

nent nous autres les

e recourus ntendre la colonté de pas à faire

versité d<mark>es</mark> olique à la



343

honneur des sons e avec d'aut reusement le temps expérience

Pour ê jamais pu essentielle fûmes be entrer en nous devi Cepend

terrain où les instruc dernier u dre; sa r arrivée d avaient re les pluies cessent des serait une

Nous

chaleurs
fraîche. I
devenu tr
de remet
de dessei
femme, e
ter que p
avait en
long tuy
brun for
de tabac
égalemer
ceinture
part, pal
larges et

honneur à son maître; pour mon oreille européenne, la différence des sons était à peine perceptible. Nous multipliâmes les expériences avec d'autres mots, le résultat était le même, à peu près nul. Heureusement, le P. Sin releva mon courage en me faisant espérer que le temps et le milieu seraient pour nous les meilleurs maîtres. Mon expérience me le prouva dans la suite.

Pour être juste, il faut ajouter que certains missionnaires n'ont jamais pu saisir les nuances, ni apprendre une langue qui diffère essentiellement de nos langues européennes. Grâce à Dieu, nous fûmes beaucoup plus heureux, et d'assez bonne heure nous pûmes entrer en relation par le discours avec le peuple; la langue chinoise nous devint même très familière.

Cependant, nous n'étions pas au terme de notre voyage, ni sur le terrain où devait s'exercer notre activité, et le courrier nous apportant les instructions de notre évêque n'arrivait pas. Nous envoyâmes à ce dernier un télégramme témoignant de notre impatience à le rejoindre; sa réponse nous rendit la joie, elle nous annonçait la prochaine arrivée du courrier, retardé par les pluies abondantes de l'été qui avaient rendu les chemins impraticables. En effet, dans cette région, les pluies commencent à tomber à l'époque de la canicule et ne cessent qu'un mois après, à la mi-août. Voyager pendant ce temps serait une suprême imprudence.

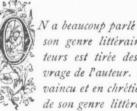
Nous étions en septembre. Le temps des pluies était passé, les chaleurs de l'été allaient diminuer et la température devenait plus fraîche. Le Père Procureur dut songer à harmoniser notre costume devenu trop léger avec les exigences de la saison. Il avait déjà eu soin de remettre à chacun de nous le traditionnel éventail en papier orné de desseins curieux et de lettres dorées. Tout chinois, homme ou femme, en fait, pendant l'été, un continuel usage, autant pour s'éventer que pour se protéger la tête contre les rayons du soleil. Il nous avait encore donné l'indispensable pipe à la mode de Chine, avec long tuyau en bois d'ébène, embouchure en pierre d'agathe d'un brun foncé, et fourneau minuscule de la contenance d'une pincée de tabac. Il nous fournit en outre les vêtements d'automne qui sont également ceux du printemps : robe plus épaisse en soie bleu-ciel, ceinture avec agrafe en cuivre jaune, collet monté faisant pièce à part, paletot en drap bleu marin, fort ample, aux manches trèslarges et plus courtes que celles de la robe, muni des cinq boutons

d'or d'ordonnance. En hiver, les froids sont intenses, notre garderobe dut s'enrichir d'une troisième tenue: robes, paletots, collets, bas et chaussures, le tout ouaté pour le temps de froidure ordinaire, garni de fourrures pour l'époque des très-grands froids.

l'oubliais de décrire le costume des femmes chinoises. Elles portent des pantalons et des robes semblables à ceux des hommes, mais de couleurs beaucoup plus variées et plus éclatantes. (1) De plus, les robes, au lieu de descendre jusqu'aux talons, comme celles des hommes, arrivent à peine aux genoux ; les manches, le col et le rebord de côté sont ornés d'un large galon aux tons vifs, multicolores, et tranchant sur celui du vêtement. Quelques chinoises, celles venues du Midi où il est d'usage de laisser les pieds au naturel, portent des chaussures de même forme que celles des hommes, mais ornées de broderies; les autres, celles du pays aux pieds déformés et rapetissés selon la coutume du Nord, portent de petits brodequins fort jolis, admirablement brodés. Ni les unes et les autres ne sont coiffées; l'été, l'hiver, toutes ont la tête nue.



(d'après Huysmans)



N a beaucoup parle d'Huysmans, pour louer ou pour critiquer son genre littéraire. La page que nous donnons à nos lecteurs est tirée des Foules de Lourdes, le dernier ouvrage de l'auteur. Il est mort depuis peu en croyant convaincu et en chrétien héroïque. On trouvera ici les qualités de son genre littéraire, mais non ses défauts. Il semble que

la grande figure de sainte Claire lui ait inspiré un respect qui a passé jusque dans sa plume réaliste. Oblat bénédictin, Huysmans portait le cordon de Saint François.

(1) Voir notre gravure.

Je vais a remets, en que j'ai re le récit d'u vingt ans.

Je m'in est en par c'est une treille nois bois; elle voué à la une chaise par sainte qui est de probablen plus résoli peut le dis seuls qui : présente, rue, de m

En tout ont aband n'ont pas dénuées c ment, en parafoudr elles qui compte 1 d'incroya ceux-là!

Ce que

Installées j constructio voir des p nier des Cl terminée a

⁽²⁾ C'est de Lourdes qu'est venue la Communauté des Clarisses de Valleyfield.

otre gardeots, collets, idure ordioids.

Elles pors hommes, tes. (1) De mme celles le col et le multicolosises, celles aturel, pornmes, mais s déformés brodequins res ne sont



ur critiquer
s à nos lecdernier ouoyant conles qualités
semble que
qui a passé
portait le

Valleyfield.

Je vais au monastère des Clarisses situé sur la même avenue, et je remets, en y arrivant, à la Sœur tourière, une lettre d'introduction que j'ai reçue pour son Abbesse. Je voudrais entendre, de sa bouche, le récit d'un miracle très particulier qui lui est advenu, il y a plus de vingt ans.

Je m'installe, en attendant la réponse, dans la chapelle. Son décor est en parfaite accordance avec les mœurs expiatrices de ses nonnes; c'est une pauvre bicoque de campagne, très simple, avec, devant la treille noire de la clôture, un maigre autel garni de chandeliers de bois; elle est très bien, elle est telle qu'elle doit être pour un institut voué à la pénitence; elle est quasi déserte, à cette heure, et, assis sur une chaise, je pense à cet Ordre admirable de sainte Claire, réformé par sainte Colette. Il est certainement celui des Ordres de femmes qui est demeuré le plus fidèle à sa règle et le plus intact; et c'est probablement à cause même de cette constance, qu'il s'est montré plus résolu, plus brave que les autres, dans la tourmente; au reste, on peut le dire, à l'honneur des enfants de saint François, ils sont les seuls qui aient tenu bon jusqu'au dernier moment, les seuls à l'heure présente, qui aient le courage, en habitant Paris, de porter, en pleine rue, de même que les Capucins, le costume de leur Ordre.

En tout cas, à Paris, au lieu de déserter comme les Carmélites qui ont abandonné, sans coup férir, leur poste de combat, les Clarisses n'ont pas quitté leur geôle de l'impasse de Saxe. Privées de jardins et dénuées d'air, elles y meurent, ainsi que des mouches, mais joyeusement, en réparatrices de crimes qu'elles ignorent; elles sont les seules parafoudres de la ville, maintenant. Ici, à Lourdes, ce sont encore elles qui endurent les premiers chocs démoniaques et prennent à leur compte les méfaits commis. Aussi, sont-elles parfois écrasées par d'incroyables maux qui ne sont pas guéris par l'eau de la grotte, ceux-là!

Ce que ce petit couvent de Lourdes, jeté au bord du torrent dont

Installées jusqu'à présent dans une maison très-exiguë, celles-ci ont entrepris la construction d'un monastère plus vaste et plus régulier qui leur permettra de recevoir des postulantes. On peut adresser les aumônes à M. l'abbé Théôret, aumônier des Clarisses, Bellerive, Valleyfield. Nous espérons que la construction sera terminée avant l'hiver.

il entend, jours et nuits, le fracas régulier, est triste! il est entouré d'un jardinet minuscule en pente, et l'on aperçoit, pardessus ses murs, les croix de bois de son cimetière. Les moniales ont bien peu de place pour se promener; leur vie est atroce et divine: jeûnes permanents, jamais de viande, sommeil coupé en deux tronçons, coulpes et offices, hiver comme été les pieds nus; elles vivent de quoi? des quelques aumônes déposées dans une sorte de marmite à couvercle installée dans la chapelle; et quand ce tronc est vide, elles demandent leur pâture à l'évêché; mais elles ne reçoivent que la somme nécessaire pour assurer les repas d'un jour, car elles ne peuvent posséder, ni en argent, ni en provisions, la moindre avance; elles doivent être pauvres, et elles le sont pour de bon, celles-là!

La sœur interrompt mes réflexions, en me venant quérir; elle m'annonce que l'Abbesse est au parloir et elle m'introduit, au sortir de la chapelle, dans une petite pièce, blanche et nue, où je m'assieds sur une chaise de paille, tout contre une grille de fer noir, garnie de broches, et fermée encore derrière ses barreaux, par une plaque de fonte, percée, ainsi qu'une écumoire, de trous; mais, au lieu d'être ronds, ils sont allongés en fentes de tirelires, et la conversation, pénible derrière ce blindage qui assourdit la voix, s'engage; je demande à l'Abbesse de me relater, par le détail, le miracle dont j'ai ouï parler et j'entends le petit rire gai d'une vieille femme, accompagnée par le rire plus jeune de la sœur discrète qui l'assiste.

— Oh! c'est si loin. Monsieur, il y a de cela vingt-cinq ans ; pensez donc!

Enfin sans se faire prier, elle me raconta son histoire :

— Elle était sœur, sous le nom de Marie des Anges, dans la maison des Clarisses-Colettines de la rue Sala à Lyon, lorsqu'en 1867, peu de temps après avoir émis ses vœux, à l'âge de vingt-cinq ans, elle fut atteinte d'une affection cancéreuse du lobe gauche du foie; elle fut, trois années, malade, employée à l'infirmerie, puis il lui fallut s'aliter et elle demeura couchée pendant sept ans; elle ne pouvait s'alimenter et était arrivée à un tel état de dépérissement que l'on attendait sa mort de jour en jour; ce fut alors que la mère Thérèse qui avait été envoyée, depuis deux années à Lourdes afin d'y établir, avec quelques-unes des Moniales de Lyon, le monastère actuel, écrivit à sa maison-mère de la rue Sala pour obtenir qu'on lui donnât la

sœur Mar guérira, et vée par la firmerie, s souffrant

Notre n
à quoi se
médecins
age à Lou
j'étais liée
où l'on vo
Caverot, a
mère, dev
devais par
si je devai
textuellem
On m'e

nouveau r en route, descendar qu'on me on me tra mère Thé mer ma g

On me Là, on m'

> J'ignora fond, l'id de l'avis près du pleurant, connaissa l'évêque d pourquoi puis, croy Tarbes, je et c'est à der de gu

349

E

donnât la

sœur Marie des Anges. De deux choses l'une, disait-elle, ou elle guérira, et ce sera la preuve que notre création du cloître est approuvée par la Vierge, ou elle ne guérira pas, mais alors elle fondera l'infirmerie, sera notre première malade, et, en qualité de membre souffrant du Christ, elle portera bonheur à la communauté.

Notre mère de Lyon, reprit l'Abbesse, après un silence, ne savait à quoi se résoudre; elle jugeait — et c'était l'avis unanime des médecins — que j'étais trop malade pour subir les fatigues d'un voyage à Lourdes; elle me consulta, mais, moi, je n'avais pas d'opinion; j'étais liée par mon vœu d'obéissance, prête à rester ou à m'en aller où l'on voudrait. Notre mère hésitait toujours quand le cardinal Caverot, alors archevêque de Lyon, vint en visite à l'abbaye. Notre mère, devant moi, lui soumit le cas. Son Eminence pensa que je devais partir, mais quand je lui demandai, comme à mon supérieur, si je devais solliciter de la Sainte Vierge ma guérison, il me répondit textuellement ces mots: « Ma fille, je n'en ai pas l'inspiration. »

On m'embarqua donc, pour constituer la première malade du nouveau monastère; le voyage fut bien pénible, mais tout le monde, en route, était si attentionné, si charitable pour moi!— Il fallait, en descendant des trains, me coucher sur une civière, et, chaque fois qu'on me bougeait, j'étais sur la croix; enfin j'arrivai, presque morte; on me traîna tant bien que mal jusqu'à l'entrée de ce couvent, et la mère Thérèse me fit intimer l'ordre de ne pas me baigner et de réclamer ma guérison.

On me transféra donc à la grotte—c'était le 17 septembre 1878.— Là, on m'étendit par terre, derrière un autel roulant et on me laissa.

J'ignorais à qui je devais obéir, au Cardinal ou à l'Abbesse? au fond, l'idée de guérir me désolait; pensez donc, je n'avais plus, de l'avis de tous, que quelques jours à vivre pour être auprès du Bon Dieu... enfin je m'abandonnai à sa volonté, en pleurant, quand un évêque, suivi d'un Monsieur de Lyon que je connaissais, pénétra dans la grotte. Ce Monsieur me désigna à l'évêque qui me questionna; je lui expliquai du mieux que je pus pourquoi j'étais là; et je pouvais à peine parler, tant j'étais faible! puis, croyant que ce prélat était mon nouveau supérieur, l'évêque de Tarbes, je lui dis: Monseigneur, vous êtes maintenant mon maître et c'est à vous que je dois l'obéissance; voulez-vous me commander de guérir?

Il fut surpris et me répondit : « Mon enfant, je le veux bien, si la Vierge le veut. »

l'eus à peine le temps de formuler ma prière; je fus enveloppée dans un grand frisson et jetée debout. Mgr Fonteneau, - car, je l'ai su après, - ce n'était pas l'évêque de Tarbes, mais l'évêque d'Agen qui m'avait interrogée, fut bien content et il me bénit. Les pèlerins étaient accourus, de tous côtés, et voulaient m'emmener au bureau des constatations médicales, mais le Père Sempé, qui était alors le supérieur des missionnaires de la Grotte et qui avait été aussitôt prévenu du miracle, s'y opposa.

- « Elle est hors de sa clôture, dit il, qu'elle y rentre, et, au plus vite!»

Et voilà tout ce que je puis vous raconter; vingt-cinq années se sont écoulées depuis, et je n'ai jamais plus été malade...

- Alors, ma révérende Mère, vous ne teniez pas du tout à guérir?
- Ah! non, s'écria vivement la Mère Marie des Anges, Dieu soit loué! mais songez que je ne vis plus maintenant que pour encourir la responsabilité de cette charge d'Abbesse que je ne cherchais pas ... et j'étais prête alors — autant qu'on peut l'être — à paraître devant le Seigneur!... - Et après un soupir, elle changea la conversation et m'entretint de ce bon Mgr Fonteneau qui ne serait jamais revenu à Lourdes, quand il vivait, sans la visiter...
- Et vous n'êtes jamais retournée à la Grotte, même pour y faire une action de grâces?
- Non, puisque je ne puis sortir de la clôture... on m'a rapporté que la grotte était bien changée, qu'on y avait mis, à cause de la foule, des grilles ... moi, je me la rappelle toujours, très simple, sans rien... telle qu'elle était alors. »

Je rumine cette histoire, après avoir pris congé de l'Abbesse. Je pense encore à cette théorie de la suggestion, chargée d'expliquer toutes les cures de Lourdes ; mais voilà une moniale qui n'enviait pas du tout un réveil de santé, et qui a été, en quelque sorte, guérie malgré elle! si elle s'était autosuggestionnée, ce serait le contraire qui se serait produit ; elle serait, comme elle le désirait, morte !

Elle est vraiment intense, elle est vraiment rapée, à la fin, cette théorie! l'on n'a jamais vu la thérapeutique suggestive guérir, ainsi que cela se passe à Lourdes, des maladies de poitrine et des maladies de foie, des cancers et des lupus; on ne l'a jamais vue rendre les yeux aux prônent (sont pas plus restr ces affect ans! Si f à peine n



Moïse, I l'âge de : Mont

Sainte

phine Pai le 6 juin, -Md

— Md dée en ju - Mlle

> décédée (- Fra Hébert, e 7 ans de

> — Md dée le 27 — Md

le 21 avri — Md

dée le 5 Québ mas Chal ans, aprè

- Md ans, aprè - Md

décédée a - Fra

gion Sr plusieurs - Fra

nveloppée - car, je s l'évêque bénit. Les mener au é, qui était

bien, si la

t, au plus

avait été

années se

à guérir? Dieu soit r encourir cherchais à paraître la converrait jamais

our y faire

a rapporté use de la mple, sans

bbesse. Ie l'expliquer i n'enviait sorte, guée contraire orte!

fin, cette uérir, ainsi s maladies rendre les

yeux aux aveugles et l'ouïe aux sourds. La vérité est que ceux qui prônent ce genre de traitement sont bier obligés d'avouer, s'ils ne sont pas des charlatans, que ses effets sont des plus infidèles et des plus restreints. Hélas! c'est tout juste, s'ils parviennent à pacifier ces affections de nerfs dont ils nous rabattent les oreilles depuis des ans! Si faillite de la science il y a, c'est bien par la psychothérapie, à peine née et déjà moribonde, qu'elle commence!....

NECROLOGIE

Sainte-Anne de Beaupré. - Rvde Sœur Marie de Saint-Moïse, Franciscaine Missionnaire de Marie, décédée le 29 juin, à l'âge de 29 ans et la 9ème de sa vie religieuse.

Montréal. - Fraternité Sainte-Elisabeth. - Mlle Josephine Paillette, en religion Sr Sainte-Elisabeth de Hongrie, décédée le 6 juin, à l'Hôpital Général, après 6 ans de profession.

- Mde André Paquin, décédée le 11 mai.

- Mde Vve Isidore Gauthier, née Marie Desanges Mondor, décédée en juin dernier, à l'âge de 74 ans, après 16 ans de profession.

- Mlle Marie-Louise Pelletier, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée en juin dernier, à l'âge de 42 ans, après 6 ans de profession.

 Fraternité Saint-Antoine de Padoue. — Melle Aldina Hébert, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 19 avril, après 7 ans de profession.

- Mde Benjamin Lortie, en religion Sr Louise Albertoni, décé-

dée le 27 mai, après 18 ans de profession.

- Mde Auguste Meunier, en religion Sr Sainte-Monique, décédée le 21 avril, après 13 ans de profession.

- Mde Urgel Landreville, en religion Sr Saint-Athanase, décédée le 5 mai, après 6 ans de profession.

Ouébec. - Fraternité Saint-Jean-Baptiste. - M. Thomas Chabot, en religion Fr. François, décédé le 9 mai, à l'âge de 77 ans, après 15 ans de profession.

- Mde Vve Michel Provençal, décédée le 16 juin, à l'âge de 65 ans, après plusieurs années de profession.

- Mde Vve Jacques Robitaille, en religion Sr Saint-Jacques,

décédée à l'âge de 69 ans, après 6 mois de profession.

- Fraternité Saint-Roch. - Mde Joseph Lapointe, en religion Sr Saint-Raymond, décédée le 8 juin, à l'âge de 69 ans, après plusieurs années de profession.

- Fraternité Saint-Sauveur. - Mde Pierre Gosselin, née

Hermina Maranda, en religion Sr N.-D. de Bon-Secours, décédée le 29 juin, à l'âge de 38 ans, après 11 ans de profession.

— M. Honoré Faber, en religion Fr. Côme, décédé le 13 avril, à l'âge de 47 ans, après 17 ans de profession.

Ville Saint-Paul. - Mlle Léonie Saint-Germain, tertiaire

isolée, décédée en juin dernier.

Saint-Augustin, Co Portneuf. — Mde Félix East, née Julienne Côté, en religion Sr Sainte-Monique, décédée le 30 juin, à l'âge de 67 ans, après 8 ans de profession.

Sainte-Rose-Laval. - Mde François Desjardins, décédée le

26 mai, après 17 ans de profession.

Saint-Jean P. Q. — Mde Joseph Lemieux, en religion Sr Sainte Sophie, décédée le 22 avril, à l'âge de 66 ans 5 mois, après 13 ans de profession.

- Mde Joseph Cartier, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 24

octobre, à l'âge de 82 ans, après 14 ans de profession.

— Mde Julien Maschesseault, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 19 mai, à l'âge de 82 ans, après 14 ans de profession.

-Mde Annie McQuillin, en religion Sr Mary, décédée le 1er mars,

à l'âge de 64 ans, après 13 ans de profession.

Saint-Henri de Lévis — M. Ignace Carrier, décédée le 10 juin, à l'âge de 70 ans, après 6 ans 10 mois de profession.

Saint-Alban, P. Q. - Mde Vve Charles Audet, née Hermine

Ricard, décédée après 6 ans de profession.

— Mde Eugène Savard, née Hélène Bertrand, en religion Sr Catherine de Sienne, décédée après avoir fait profession sur son lit de mort.

Mlle Célina Galarneau, en religion Sr Sainte-Agnès d'Assise,
 décédée le 29 janvier, à l'âge de 24 ans, après 10 mois de profession.
 Mde Théophile Dubord, née Victoria Darveau, en religion
 Sr Sainte Marie, décédée le 2 mai, après 14 ans de profession.

Cette bonne Tertiaire marquée du sceau de la croix n'a guère connu que le travail et la souffrance. Mère d'une nombreuse famille, au moment où elle allait se reposer, une cruelle maladie la terrassa. Sa patience, sa résignation et sa joyeuse humeur même ont fait l'édification de tous ceux qui la visitaient.

— M. le Notaire Léon Saint-Amant, en religion Frère Saint-Louis, décédé le 23 mai, à l'âge de 81 ans 11 mois, après 17 ans de profes-

sion.

Chrétien convaincu, citoyen intègre, homme de bon conseil, ce respectable octogénaire a accueilli la mort comme une messagère de paix, il emporte avec lui l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Mde Adélard Savard, née Angeline Thibault, décédée le 3

juin, après 6 ans de profession.

Jeune épouse et jeune mère, la mort lui sembla bien amère, mais au seul mot de volonté de Dieu, une résignation parfaite remplaça la crainte et les larmes et elle mourut dans une paix profonde.